

MÉDIACRITIQUE(S)

Magazine trimestriel d'ACRIMED

MÉDIAS DE DÉMobilISATION SOCIALE



OGM:
retour sur
"l'affaire Séralini"

À quoi sert
RMC?

Lance Armstrong
est désolé.
Et **France 2?**

Quand la BnF
privatise le
domaine public

Quand Arte
fait sa télé-réalité

Collection C

À LA UNE... ET SANS COMMENTAIRES



SOMMAIRE

4. ARTE FAIT SA TÉLÉRÉALITÉ
7. « L'AFFAIRE SÉRALINI »
11. STAGIAIRE À SLATE AFRIQUE
13. ARMSTRONG EST DÉSOLÉ.
ET FRANCE 2 ?

15-31. MÉDIAS ET MOBILISATIONS SOCIALES

En direct des ondes patronales – Lexique pour jours de grève – Elkabbach interroge – France 2 défend les plantes vertes de PSA – Pascale Clark interroge – *Le Figaro* hanté par les casseurs – La mobilisation des enseignants corporatistes – La mobilisation des fonctionnaires privilégiés – Supplique pour être interrogé par David Pujadas

32. À QUOI SERT RMC ?
34. QUAND LA BNF PRIVATISE LE DOMAINE PUBLIC
36. LE DOCUMENTAIRE, GENRE MALTRAITÉ PAR LA TÉLÉ (entretien avec J. Chidlovsky)

Médiacritique(s)

Le magazine trimestriel d'Acrimed

Directeur de la publication

Henri Maler

Ont collaboré à ce numéro

Benjamin Accardo, Sophia Aït Kaci, Naima Benhebbadj, Leïla Bergougnoux, Adriano Brigante, Michel Ducrot, Frédéric Lemaire, Blaise Magnin, Henri Maler, Ugo Palheta, Denis Perais, Jean Pérès, Olivier Poche, Christophe Trombert, Eurydice Vial

Illustrations

Bench, Colloghan, Frédéric de Manassein
Une réalisée par Colloghan

Secrétaires de rédaction

Blaise Magnin, Olivier Poche

Imprimé par

Espace Imprim
46, rue de Paradis – 75010 Paris

Commission paritaire: 1213 G 91177

ISSN: 2256-8271

Tous les articles publiés sont le produit d'un travail collectif et engagé collectivement l'association Acrimed. C'est pourquoi, sauf exception, ils ne sont pas signés.

Acrimed s'est déclaré solidaire de toutes celles et de tous ceux qui se sont mobilisés le 5 mars 2013 à l'appel de plusieurs syndicats opposés à l'accord interprofessionnel du 11 janvier 2013 (intervenue entre le Medef et trois syndicats minoritaires) et, à Paris notamment, était présent aux côtés des manifestants. Ce faisant, nous ne sortons pas de notre rôle. En effet, parmi les salariés et chercheurs d'emploi concernés, figurent les journalistes et salariés des médias qui sont, eux aussi, menacés d'une grave régression sociale qui ne serait pas sans effet sur la qualité de l'information, alors que nous en pointons souvent la médiocrité.

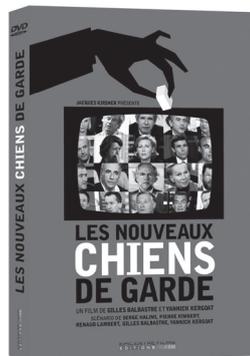
La réduction des effectifs dans nombre d'entreprises de presse et l'augmentation vertigineuse des journalistes précaires, pigistes ou en CDD, ne seraient pas enrayées, mais accélérées. Les chantages à l'emploi permettant des baisses de salaire et les menaces de licenciement collectif pourraient se multiplier. Les possibilités de recours et les contreparties consenties aux salariés seraient si maigres que l'arbitraire patronal pourrait prospérer sans frein.

Qui peut croire un seul instant que la promesse d'une précarisation accrue des journalistes ouvre un avenir radieux à l'amélioration de l'information? Qui peut accepter, en particulier, que les aides à la presse que le gouvernement envisage de recentrer puissent être consenties sans des conditions sociales qui contrarient la précarité au lieu de l'aggraver?

Si d'autres médias sont nécessaires, ce n'est pas en laissant libre cours à l'arbitraire de leur appropriation privée qu'ils adviendront.

D'autres médias sont nécessaires? On s'en convaincra aisément à la lecture de ce numéro, et en particulier de son volumineux dossier spécial sur le traitement médiatique des mobilisations sociales. Cinq ans après le premier bilan que nous avons dressé dans un livre désormais célèbre (et qu'on peut commander dans notre boutique...), les mêmes mécanismes produisant les mêmes effets, rien n'a changé. Nous non plus!

N.B.: Toutes nos excuses à Fernando Malverde, malencontreusement oublié dans l'« Ours » du n° précédent.



Le remarquable succès du film *Les Nouveaux Chiens de garde* mérite d'être conforté. C'est chose faite avec la parution, en décembre dernier, du DVD.

SE FAIRE PLAISIR ET FAIRE PLAISIR ?

Optez pour le cadeau incontournable qui ravira vos ami(e)s, et consolera les réalisateurs d'avoir laissé échapper le César du meilleur documentaire 2013...

CONSOMMER OU CONTESTER ?

Ne dilapidez pas vos économies en achetant le DVD à la FNAC, sur Amazon ou sur PriceMinister. Soutenez la critique des médias (et donc l'association qui s'y consacre): les bénéficiaires contribueront à la développer et à financer de nouveaux projets:

COMMANDEZ LE DVD À ACRIMED !

(Bulletin de commande p. 39, ou en ligne sur www.acrimed.org)

QUAND ARTE FAIT SA TÉLÉRÉALITÉ

Comme d'autres pratiques culturelles jugées élitistes, l'art contemporain est ignoré par les programmes des grandes chaînes généralistes. Qu'Arte y consacre une « série documentaire » semblait donc pleinement répondre à sa vocation de chaîne culturelle. Pourtant, l'émission, intitulée « Tous pour l'art », diffusée en six épisodes fin 2012 et censée, selon le descriptif de la série, permettre au grand public de comprendre « ce qu'est l'art contemporain » ou ce qui « définit vraiment une œuvre artistique », apparaît davantage comme un produit de divertissement télévisuel que comme un outil cathodique de démocratisation culturelle...

En effet, en organisant une « master class » pour jeunes artistes, comme d'autres chaînes peuvent le faire pour la gastronomie ou la chanson de variété, Arte a cédé à son tour à la vogue de la télé-réalité et à ses dispositifs stéréotypés, si formatés que trois participants sur sept ont préféré quitter « la master class » avant son terme – comme nous l'a confié Alice Mulliez, l'une des candidates démissionnaires. Et finalement, « Tous pour l'art » n'a épargné au téléspectateur aucune des (grosses) ficelles de ce type de programme.

1. LA SÉLECTION

Pourtant, Arte s'était donné les moyens de ses ambitions. Plusieurs mois avant le tournage, la chaîne franco-allemande lançait une plateforme interactive permettant à des artistes européens de postuler, et qui reçut plus de 2000 candidatures d'étudiants, de jeunes artistes et d'autodidactes présentant leurs travaux en ligne. Les internautes, guidés sur le site internet par « des modules interactifs et ludiques permettant de se glisser dans la peau d'un galeriste [...], dans celle d'un critique [...], ou d'imaginer l'architecture d'un musée idéal », ou encore par « des leçons filmées présentant les points de vue d'acteurs majeurs de l'art contemporain », étaient alors invités à voter pour dégager une première sélection de 180 artistes.

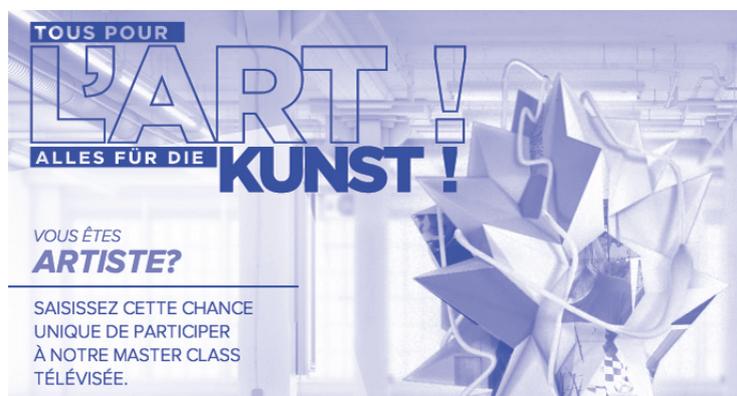
C'est à ce stade que débutait le premier épisode de la série avec l'inévitable séance de casting que propose toute émission de télé-réalité digne de ce nom. Cet épisode

consacré à la sélection finale, à Paris, Berlin et Bruxelles, des sept participants à la « master class », reprenait d'ailleurs tous les codes de réalisation attendus : gros plan sur le candidat face aux jurés, courtes présentations de quelques candidats relatant leur parcours et annonce des résultats devant le reste du groupe après un insoutenable suspense. Bien sûr, ne manquait aucun des procédés habituels de dramatisation : jugements cinglants des membres du jury (« *c'est une peinture dénuée d'intérêt* » ; « *ça ne va pas du tout, c'en est presque énervant* »), solennité pompeuse au moment du rendu des résultats (« *nous avons dû prendre une décision, et l'heureux élu qui aura le privilège de partir en master class à Berlin est...* »), scènes de liesse et de déception, réactions convenues des candidats sélectionnés (« *je suis content, mais ce n'est pas fini* », « *c'est très excitant pour nous tous* », « *cette fois on y est* »), comme de ceux pour qui « *l'aventure s'arrête là* » et que l'on filme en train de remballer leurs œuvres

ou de quitter les lieux (« *et voilà, je repars vers mon atelier avec ma poupée et mon vélo* »).

Quelle vertu pédagogique trouver à un tel spectacle alors qu'à aucun moment les critères de sélection n'ont été explicités, malgré la volonté affichée par l'émission de présenter les modalités de jugement d'une

œuvre d'art ? Sans doute aucune : l'épisode constitue surtout une parodie de concours où l'on se repaît de la cruauté des professeurs à l'égard des mauvais élèves, et d'où ressort l'idée qu'en toutes circonstances il y a des vainqueurs et des vaincus qui doivent s'incliner devant leurs juges... Heureusement, un des membres du jury, sans



que cela l'engage à grand-chose, sut entretenir l'espoir : « *Ils ont comme semé quelque chose en moi, et je vais les suivre tous, pas seulement les trois vainqueurs.* »

Si la sélection se résuma à un exercice d'élimination dont on peine à saisir la logique, c'est que les objectifs de la « master class » étaient tout sauf clairs. Selon certains membres du jury, il s'agissait de « *former ceux qui pataugent* », pour d'autres de conseiller de jeunes espoirs afin de les aider à « *gravir une marche grâce à cette émission* », une autre encore jurait de faire découvrir au public les talents les plus prometteurs, qui devaient, suprême récompense, « *accéder à la célébrité* »... Quant au générique de l'émission, il proposait de dévoiler « *qui sont les artistes de demain* ».

2. COMME À L'ÉCOLE...

Ce qui est certain, c'est que le programme de cette « master class » fut pensé dans un souci permanent de scénarisation. Dans chaque épisode les sept candidats devaient relever des défis artistiques qui entretenaient une atmosphère de compétition permanente, et avaient visiblement vocation à les désarçonner... En effet, loin d'être conçus pour illustrer les ressorts et les formes de la création contemporaine, les exercices imposés autour de l'autoportrait, du nu, ou de la référence à une œuvre de musée relevaient au contraire du classicisme le plus académique, et devaient permettre, comme auprès d'étudiants en première année des Beaux-Arts, de « *tester leur connaissance en histoire de l'art* », ou de « *savoir s'ils sont capables de dessiner* ». Des épreuves indispensables et portant sur l'essentiel, puisque « *même un enfant de trois ans* » est capable, comme chacun sait, de barbouiller une toile abstraite ou d'empiler les matériaux d'une installation ! Ou comment, dans une émission de promotion de l'art contemporain, donner de la consistance aux stéréotypes les plus éculés et méprisants à son égard...

Ne tenant aucun compte des centres d'intérêt des participants ou de leurs

besoins pour que leur pratique et leur réflexion personnelle progressent, ces figures imposées devaient surtout fournir la matière de scènes, formatées pour être distrayantes, conformes aux canons de la télé-réalité. Avec comme inconvénient de susciter des situations totalement artificielles : alors que la maturation de leur travail prend parfois des mois, les jeunes artistes se voient sommés de concevoir et de réaliser « une œuvre d'art » en moins de deux jours. Si bien que lorsque trois candidats « *sacrifient une nuit de sommeil* », ce n'est pas parce qu'ils sont emportés par une flamme créatrice inextinguible, mais parce qu'ils cherchent à finir à temps un travail auquel ils n'étaient en rien préparés et qu'ils devront présenter devant des caméras quelques heures plus tard. Après que le règne de la télévision a permis dans le monde intellectuel et journalistique la prolifération du « *fast thinking* »^[1], voilà donc qu'Arte innove en inaugurant la « *fast création* »...

Cette contrainte temporelle et la perspective de l'évaluation permettent aussi d'installer un faux suspense faisant le délice du commentaire (« *il est minuit, dans neuf heures le jury sera là* » ; « *ils attendent l'arrivée des jurés, le stress a laissé place à la curiosité* ») et fournissant les meilleurs plans pour le réalisateur : des participants contrits, fatalistes ou confiants (« *c'est trop tard pour changer* » ; « *si je commence à appréhender... je vais voir ce qui se passe et puis voilà... si ça peut le faire...* » ; « *je suis prête... et contente d'avoir fini!* »), et les verdicts plus ou moins lapidaires du jury.

Quant aux « *artistes confirmés* » censés tenir lieu de « *mentor* » et guider les sept candidats dans les exercices créatifs successifs, leur rôle aura semblé pour le moins limité. Ainsi, le premier des « *invités de marque* » de la « master class », l'artiste suisse Dieter Mayer, censé orienter les jeunes artistes dans leur production, affirmait qu'il répugne à « *juger les œuvres d'art* » et préféra engager une discussion sur la place de l'artiste dans la société... Le second de ces visiteurs, Damien Deroubaix, un artiste français installé à Berlin,

semblait quelque peu perplexe quant au rôle qu'il devait jouer : « *Il y en a qui n'ont pas démarré, entre ceux qui font le ménage, ceux qui cherchent à comprendre ce qui se passe... Mais sinon, ceux qui ont posé des bases solides sont sur le bon chemin, oui, oui...* » Le dernier tuteur convoqué pour accompagner les jeunes artistes dans la réalisation d'une « œuvre provocante » – tarte à la crème de l'art contemporain –, doutait même à l'issue de l'épreuve de la pertinence du sujet proposé : « *C'est une tâche difficile, je n'aurais pas su quoi faire moi non plus, c'est peut-être la preuve qu'on ne peut pas choquer sur commande si ce n'est pas quelque chose qui fait partie intégrante de notre travail* » ! Sans grande utilité pédagogique à travers leurs brèves interventions, ces « *mentors* » auront donc surtout servi de caution pour la production, et leur notoriété de produit d'appel pour l'émission...

3. COMME À LA TÉLÉ...

Alors que les procédés infantilisants utilisés pour mettre en scène la « master class » et que l'incongruité des exercices semblaient irriter certains candidats, les logiques de la réalisation et les exigences de la production d'images installaient un sentiment d'irréalité peu propice à la mise en œuvre sereine d'une activité créatrice. Ainsi, selon Alice Mulliez, une des candidates démissionnaires, de nombreuses prises de vue étaient scénarisées, les participants devant par exemple mimer l'inspiration ou s'affairer sur commande dans l'atelier ; l'annonce de tous les sujets fut tournée le même jour, si bien que les présentateurs qui tenaient aussi le rôle de jurés changeaient de tenue pour tourner les différentes scènes... Pire, pendant dix jours les quatre artistes francophones n'ont pu bénéficier des services d'un interprète professionnel afin de communiquer normalement avec les autres participants, les jurés et les artistes devant les superviser – théoriquement du moins –, lesquels étaient pour la plupart germanophones !

Mieux encore, le commentaire se félicite tout au long de l'émission

que la « master class » se déroule à « Berlin, la capitale de l'art, avec ses innombrables musées et galeries et un commerce de l'art en plein boom, Berlin est le grand pôle de la création artistique contemporaine » ; il se gargarise de l'installation de l'atelier dans « le quartier branché de Prenzlauer Berg », ou de l'exposition prévue dans « une galerie de la Postdamer Strasse, la nouvelle rue branchée de la scène artistico-culturelle ». Pourtant, les concurrents n'en verront... rien du tout ! Jamais ils n'auront le loisir de s'immerger dans cette vie culturelle foisonnante, de se mêler aux acteurs de ce bouillonnement artistique, de visiter les grands musées ou ces lieux branchés que l'on vante au téléspectateur. Bref, du pur affichage, pour une « master class » qui aurait pu se tenir à Bergerac ou à Dortmund sans que cela change grand-chose au contenu de l'émission...

Excédés notamment par l'artificialité du déroulement de cette « master class » et par les contraintes imposées par la réalisation pour faire entrer les séquences successives dans le format de la télé-réalité, trois des participants décidèrent d'abandonner le tournage au début du cinquième épisode. Sans que ces départs entraînent la moindre inflexion, la production persista par la suite à créer de toutes pièces une effervescence et une tension de pacotille : les quatre participants restants apprirent ainsi en cours d'épreuve que leurs travaux seraient exposés dans une galerie – et le commentaire de s'extasier : « Le lendemain, les artistes sont à nouveau sur le pied de guerre, ils doivent attaquer leur deuxième exercice. »

La même dramatisation fictive prévalut dans le dernier épisode, présenté ainsi : « Il est temps maintenant pour eux d'affronter l'ultime épreuve de l'aventure "Tous pour l'art" : exposer au ZKM de Karlsruhe », dont on apprend qu'il est « un lieu exceptionnel, de renommée mondiale », au sein

duquel, lorsque « le compte à rebours a commencé, nos quatre artistes doivent maintenant gérer leur stress, ne pas se laisser envahir par le doute, et surtout faire des choix

EPISODE 1 - LA SÉLECTION



Sélectionnés parmi deux mille candidats, sept jeunes artistes participent à une master class. L'art s'apprend-il ? Comment naît une exposition ?

opportuns », jusqu'à ce que sonne « l'heure de vérité » avec l'ouverture de l'exposition qui a fait « se déplacer une foule importante comprenant nombre de professionnels de l'art et des médias. Autant de regards qui seront décisifs pour l'avenir de nos artistes », à qui Arte a offert « un futur qui s'annonce prometteur »... Cette pédagogie du succès faisant son miel de « la chance unique » donnée par la télévision à des artistes anonymes d'accéder subitement à la notoriété médiatique pour que leur « rêve se réalise », semble bien mal appropriée aux particularités du monde de l'art et donne une vision très étriquée de ce que peut-être l'accomplissement artistique... Mais peu importe que le quart d'heure de célébrité que la télédiffusion concède soit éventuellement (et probablement) sans lendemain... Peu importe aussi que l'histoire de l'art foisonne de « refusés » et de réprouvés dont la gloire posthume surpasse de très loin celle de leurs contemporains à succès : l'important est que la télévision puisse célébrer son propre pouvoir de consécration.

Comme on pouvait le craindre, enfermé dans le cadre étroit et les recettes éprouvées d'une « master class » telle que les conçoivent en série les producteurs de télé-réalité, « Tous

pour l'art » ne pouvait être autre chose qu'un divertissement audiovisuel conçu pour être « efficace ». Et l'émission ne pouvait prétendre, malgré les proclamations vertueuses de ses concepteurs, exposer au grand public les voies de la réflexion et de la production artistiques contemporaines, parfois déroutantes et souvent très abstraites. Le résultat n'est que l'illustration de l'incompatibilité de la temporalité et des procédés fictionnels de la télé-réalité avec les logiques de la création artistique. Et de fait, l'exposition finale de Karlsruhe ne comptait presque aucune des œuvres produites au cours de la « master class », les jeunes artistes ayant préféré présenter des travaux réalisés avant ou après...

Le choix des deux principaux « jurés » et animateurs de l'émission s'inscrit d'ailleurs pleinement dans sa démarche générale : loin d'être des spécialistes à la légitimité incontestable, Christiane Zu Salm « une grande figure des médias en Allemagne », et Peter Raue, un avocat berlinois, sont surtout présents dans le monde l'art en qualité de collectionneurs. Comme si apprécier une œuvre d'art était d'abord l'affaire de ceux qui peuvent se l'offrir...

On ne peut que déplorer la légèreté, pour rester courtois, avec laquelle Arte s'est emparé de ce projet ambitieux et difficile... Le travail artistique y apparaît souvent caricaturé, ses spécificités et ses exigences ignorées, et les artistes méprisés. Quant aux téléspectateurs qui souhaitaient découvrir un univers habituellement réservé à quelques privilégiés, ils auront dû se contenter d'un spectacle bas de gamme, superficiel, et scénarisé comme le premier programme de télé-réalité venu. Qu'il soit signé Arte n'excuse rien – bien au contraire.

[1] Qui désigne le produit indigeste et insipide des « réflexions » improvisées par des penseurs médiatiques invités à s'exprimer sur les sujets les plus variés.

OGM : RETOUR SUR « L'AFFAIRE SÉRALINI » ET LE JOURNALISME SCIENTIFIQUE

Peut-être se souvient-on encore de la publication en septembre 2012 des résultats d'une étude du professeur Gilles-Éric Séralini et de son équipe concluant à la toxicité du maïs transgénique NK603, des conditions de cette publication, de l'intense médiatisation qui s'en est suivie et des vives controverses qui l'ont entourée.

Si nous nous proposons de revenir sur ce temps fort de l'actualité médiatique, ce n'est pas pour nous prononcer sur la validité scientifique de cette étude: elle excède nos compétences. Ni pour prendre position dans la confrontation entre les anti et les pro-OGM: une telle prise de position ne relève pas de la critique des médias. Il vaut la peine en revanche de s'interroger sur les conditions d'exercice du journalisme scientifique dans un contexte de déferlement et de controverses médiatiques.

I. UN « SCOOP » DU NOUVEL OBSERVATEUR

Tout a débuté en septembre dernier. *Le Nouvel Observateur* publie un dossier de huit pages sur « une expérience inédite à laquelle s'est livrée dans le plus grand secret une équipe de chercheurs français ». Dès les premières lignes, le ton est donné: « C'est une véritable bombe que lance ce 19 septembre à 15 heures, la très sérieuse revue américaine Food and Chemical Toxicology », qui publie les résultats de l'expérience. Et pas n'importe quelle bombe, « une bombe à fragmentation: scientifique, sanitaire, politique et industrielle ». Déjà, la Une de l'hebdomadaire ne faisait pas dans la demi-mesure: « Oui, les OGM sont des poisons! »

Une exclusivité injustifiable

Pour toute personne habituée à suivre l'information scientifique, l'exclusivité accordée au *Nouvel Obs* peut surprendre. D'ordinaire, les revues scientifiques envoient une semaine à l'avance à tous les journalistes accrédités auprès d'elles (des milliers dans le monde) les articles à paraître à condition qu'ils ne publient rien à leur propos pendant toute cette semaine. Cet « embargo » laisse la possibilité aux journalistes de consulter

les spécialistes d'une discipline – autres que les auteurs de l'étude – pour apporter un regard à la fois critique et éclairé sur les travaux publiés. Ils ont aussi le temps de vérifier les informations, se renseigner sur l'état de la recherche dans le domaine en question, comprendre les enjeux des résultats publiés pour en faire part à leurs lecteurs. Bref, faire leur travail de journaliste.



Dans le cas de l'étude Séralini, non seulement les journalistes du *Nouvel Obs*, et quelques autres, ont reçu l'article avant leurs confrères, mais cette faveur s'accompagnait d'une condition incompatible avec les modalités élémentaires du journalisme scientifique: ne pas recueillir l'avis d'autres scientifiques sur cette étude. Pourquoi? « Pour éviter les pressions auprès de l'éditeur pour que l'article ne soit pas publié », se justifiera ensuite Séralini. Cet accord a provoqué l'ire de nombreux journalistes scientifiques en France et à l'étranger[1]. L'Association des journalistes scientifiques a publié un communiqué pour rappeler les

bonnes pratiques communément admises dans la profession. Même la revue *Nature* s'est fendue d'un éditorial très critique envers « l'offensive de relation publique » des auteurs de l'étude.

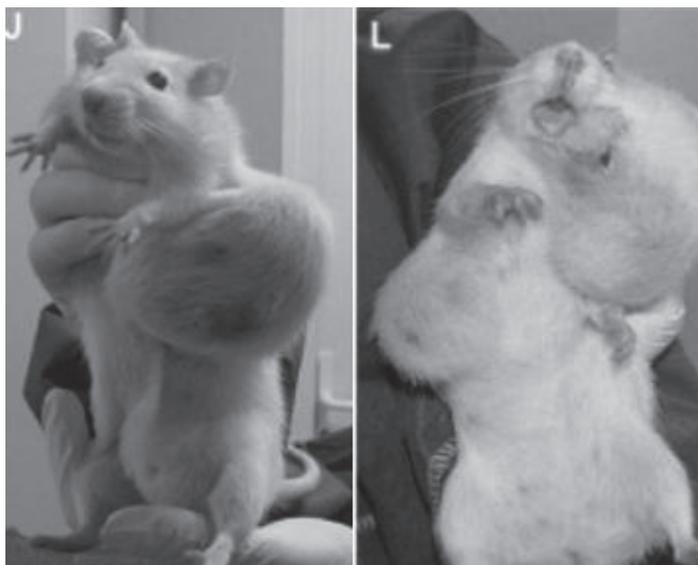
Un dossier marketing

Le résultat de cette clause de confidentialité est immédiat : l'absence de contrepoints se fait assez vite sentir dans le dossier du *Nouvel Obs*. Sur sept pages, aucun avis contradictoire. D'abord, un article détaille les conditions de réalisation de l'étude : une recherche menée « *comme un véritable thriller* », « *dans une quasi-clandestinité* », avec des courriels cryptés « *comme au Pentagone* ». Ambiance.

Viennent ensuite les conclusions de l'équipe de recherche que le journaliste reprend à son compte, c'est-à-dire sans guillemets : « *Tous les groupes de rats, qu'ils soient nourris avec le maïs OGM traité ou non au Roundup, l'herbicide de Monsanto [...] sont frappés par une multitude de pathologies lourdes au 13^e mois de l'expérience.* » Le journaliste est convaincu : « *Pour les OGM, l'ère du doute s'achève. Le temps de la vérité commence.* »

Les pages défilent et se ressemblent. On tombe sur « Le réquisitoire de Gilles-Éric Séralini », suivi d'extraits du livre à paraître de... Gilles-Éric Séralini ! Et pour finir, la parole est à Corinne Lepage, fondatrice et présidente d'honneur du Comité de recherche et d'information sur le génie génétique (Criigen), dont fait partie Séralini et qui a géré les financements de ses recherches.

L'impression d'encart publicitaire est renforcée par la répétition des références aux livres de Gilles-Éric Séralini et à celui de Corinne Lepage. Mais on apprenait dès le premier article du dossier que l'opération est tout aussi bien ficelée côté audiovisuel : « *Dès le 26 septembre, chacun pourra voir au cinéma le film choc de Jean-Paul Jaud, Tous cobayes?, adapté du livre de Gilles-Éric Séralini, et les terribles images de rats étouffés dans leurs tumeurs. Des images qui vont faire le tour de la planète et d'internet puisqu'elles seront diffusées sur Canal+ (au « Grand Journal » du 19 septembre) et sur France 5 (le 16 octobre dans un documentaire)* ».



Une autocritique bidon

Face aux critiques sur la médiatisation de l'étude, le *Nouvel Obs* publiera deux semaines plus tard une réponse dans laquelle il ne se reprochera qu'un seul écart : « *Nous aurions dû titrer "ces OGM sont des poisons". Et non "les".* » *Mea culpa* vite minoré par cet argument : « *60 % des plantes transgéniques sont comme le NK603 des OGM résistants aux herbicides.* » « *Scoop* » oblige, l'hebdomadaire se retranche derrière l'« embargo » imposé par *Food and Chemical Toxicology* pour justifier l'absence de tout regard critique. Avant d'ajouter que « *depuis, la parole a été donnée à qui le souhaitait sur Nouvelobs.com* » et qu'une interview du directeur de l'Inra a été publiée.

II. CONTROVERSES MÉDIATIQUES

Quoi qu'il en soit, l'impact médiatique de la « révélation » du *Nouvel Observateur* est considérable.

Des médias moutonniers

Les images des trois rats déformés par des énormes tumeurs font effectivement le tour de la planète. Ou du moins des rédactions françaises : Ils « *ont été nourris à partir de maïs OGM NK603 traité avec l'herbicide Roundup, deux produits de la marque Monsanto. Ils ont développé des tumeurs* », apprend-on dans la

légende du *Parisien*. Le lien de cause à effet est laissé à l'appréciation du lecteur, plus sûr moyen de ne pas se tromper. On retrouve ces photos dans *Le Monde* daté du 21 septembre, *Le Figaro*, *L'Humanité* et *Libération* du 20 septembre. Les quotidiens régionaux aussi, comme *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, les reprennent.

Le suivisme fait son œuvre. Pour être sur le coup, les journalistes reprennent le dossier du *Nouvel Obs*, avec plus ou moins de distance. Exemple avec le journal *Libération* : « *Nous avons publié un article laudateur, un pompage pur et simple du Nouvel Obs* », se souvient Sylvestre Huet, journaliste scientifique pour le quotidien.

Dans *Le Parisien* qui en fait sa « Une » du 20 septembre (« Comment éviter de manger des OGM »), et y consacre la page 2, on oublierait presque que l'article scientifique de l'équipe Séralini n'est pas encore disponible sur le site de la revue *Food and Chemical Toxicology* quand le *Nouvel Obs* publie son dossier. Il ne le sera que quelques heures plus tard.

Faute d'éléments pour juger le fond, certains journaux comme *Le Monde* et *Le Figaro* prennent de la distance avec les résultats de Séralini en associant la présentation de l'étude à un second papier sur la stratégie de communication de l'équipe de

chercheurs : « Une opération de communication savamment menée » (*Le Monde*, 21 septembre) et « Un plan de communication savamment orchestré » (*Le Figaro*, 20 septembre). Ainsi, *Le Monde* nous apprend que la publication de l'étude, l'exclusivité accordée au *Nouvel Obs*, la parution simultanée du livre de Séralini et la diffusion du documentaire de Jean-Paul Jaud, ainsi que l'accord de confidentialité signé par les journalistes, « le tout a été orchestré par une agence de communication ».

Le plan média fonctionne. Dès le 19 septembre, Gilles-Éric Séralini est sur le plateau du « Grand Journal » de Canal+. Il est interviewé pour le journal de 19 heures d'Arte, le 20h de TF1 et celui de France 2. Sur les chaînes d'information continue, son étude est l'un des sujets du jour, d'Euronews à BFM-TV. Et les effets de cette médiatisation sont immédiats.

Un débat chasse l'autre

Corinne Lepage intervient sur plusieurs médias pour demander une réévaluation de la toxicité de tous les OGM. Même son de cloche avec José Bové (Canal+, BFM-TV). Dès le 19 septembre, Les ministres de la santé, de l'environnement et de l'agriculture publient un communiqué commun réclamant une évaluation de l'étude par l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation) et le cas échéant une suspension en urgence de l'importation du maïs NK603. Quand le communiqué indique que « le gouvernement demande aux autorités européennes de renforcer dans les meilleurs délais et de façon significative l'évaluation des risques sanitaires et environnementaux », on peut s'en féliciter. Mais, aussi légitimes soient-elles, ces décisions prises dans l'urgence sont l'effet d'une médiatisation qui, dans la plupart des cas, évacue l'étape d'évaluation de la validité scientifique de l'étude du professeur Séralini. Le débat de société, dont nul ne peut contester l'importance, enserme au risque de l'étouffer le débat proprement scientifique.

Et quand les premières critiques arrivent, et elles arrivent très rapidement, elles émanent de scientifiques ouvertement

pro OGM, sans que les médias prennent toujours la peine de préciser ce positionnement.

Des détracteurs sous influence

Pain béni pour *Le Canard enchaîné* qui épiluche le CV de ces « experts » pendant plusieurs semaines. Le 26 septembre, il épingle Marc Fellous, « président de la Commission du génie biomoléculaire » et surtout « condamné pour diffamation » envers Séralini. Le 3 octobre, c'est le tour de Gérard Pascal, « membre du Fonds français pour l'alimentation et la santé et de l'Ania, le club des industriels de l'agroalimentaire », et de Louis-Marie Houdebine : « La lecture de la déclaration publique d'intérêt de ce troisième larron est, à elle seule, un plaidoyer pro OGM. Le bonhomme est cofondateur de BioProtein Technologies, spécialisé dans les OGM animaux. » Et le 7 octobre, deux experts européens, Claudia Paoletti (de l'Efsa, autorité européenne de sécurité des aliments) et Andrew Chesson, sont cités pour avoir déjà rendu des avis positifs sur les OGM. Difficile de se déjuger.

Un autre exemple particulièrement frappant est celui des experts cités dans *Les Échos*. Le quotidien économique donne la parole à Tom Sanders, directeur du département des sciences nutritionnelles au King's College de Londres et à Mark Tester, présenté comme professeur à l'université d'Adélaïde en Australie. Les citations des deux scientifiques sont

extraites d'un communiqué du Science Media Center. Fondation britannique se disant indépendante et œuvrant à « rétablir la confiance du public envers la science », elle fournit aux journalistes des citations clés en main sur les sujets d'actualité à haute teneur scientifique. En réalité, les avis émis rejoignent très souvent les positions de l'industrie. Surtout, ce que *Les Échos* oublie de préciser concernant Mark Tester est qu'il est membre du comité de direction du semencier Australian Grain Technologies qui tire une partie de ces revenus de la vente de PGM. Sans surprise, les déclarations de Sanders et Tester sur l'étude Séralini sont négatives.

L'indispensable médiatisation de ces soupçons, contribue, sans nul doute, à accroître les exigences de transparence, mais au risque d'évacuer le débat scientifique sur l'étude de Séralini.

Un impossible débat scientifique ?

Dans ces conditions, en effet, lorsque Michel de Pracontal, journaliste scientifique, pense naïvement pouvoir critiquer le manque de rigueur de cette étude, il récolte une volée de bois vert : « *Mediapart a publié, le 22 septembre, sous ma signature, un article intitulé "OGM: une étude fait beaucoup de bruit pour presque rien"* », explique-t-il sur son blog. « *Cet article se démarquait du chœur médiatique qui présentait l'étude de Séralini comme une "bombe", sans questionner sa validité ni s'interroger sur la campagne publicitaire qui accompagnait la publication.* » En



quelques jours, l'article de Michel de Pracontal attire plus d'un millier de commentaires, dont certains très agressifs vis-à-vis du journaliste, accusé d'être « *vendu à Monsanto* ». Au point que celui-ci pense devoir préciser dans son billet : « *Je n'ai aucun lien avec Monsanto ni avec aucune autre firme industrielle.* » Il revient ensuite sur les raisons de publier un article à charge contre l'étude sur le NK603 qui « *ne démontrait pas ce qu'elle était censée démontrer* ». Avant d'ajouter : « *Il existe donc une disproportion considérable entre le retentissement médiatique des recherches de Séralini et l'intérêt scientifique de ses résultats. Autrement dit, le battage fait sur cette étude, sans aucun recul critique, et dans des conditions inhabituelles pour un travail scientifique, aboutit à une désinformation du public.* »

III. LES EFFETS AMBIVALENTS D'UNE MÉDIATISATION

Quel rôle l'équipe Séralini a-t-elle fait jouer aux médias ? Et quel rôle ceux-ci ont-ils finalement joué ?

Transparence ?

Stéphane Foucart, journaliste au *Monde*, a analysé avec quelques semaines de recul ce qu'il pense être les objectifs de Séralini et du Criigen. Il en a parlé lors d'un chat organisé par *Lemonde.fr*, le 22 octobre 2012 : « *À mon sens, le but de cette étude n'est pas d'accroître les connaissances disponibles sur la toxicité des OGM. [...] Le but de ces travaux est certainement de lancer un débat public sur la faiblesse des tests réglementaires aux termes desquels les OGM et les produits phytosanitaires sont mis sur le marché. De ce point de vue, M. Séralini a parfaitement réussi, puisque cette question est désormais à l'ordre du jour.* »

Les critiques adressées à son étude permettent à Séralini de prendre à témoin l'ensemble de la société. Pourquoi ce qui est acceptable pour les études d'homologation des OGM ne l'est pas pour la sienne ? Ainsi, il met assez habilement en lumière les insuffisances de l'évaluation des OGM. La valeur statistique de ses résultats est trop faible car il n'a pas pris assez de rats ? Mais, explique-t-il, « *98 % des études toxicologiques de recherche portent sur trois à quatre rats par groupe* ». Et d'ajouter : « *Les études réglementaires sur les OGM, qui ne durent que trois mois, comprennent dix rats par groupe. C'est d'ailleurs un reproche qu'ont émis les agences réglementaires à l'égard d'un test présenté par la société Monsanto ; mais elles n'ont pas exigé le retrait du maïs transgénique concerné.* » Ainsi le discours de Séralini revient finalement à exiger que s'imposent à l'évaluation scientifique des règles plus contraignantes et une plus grande transparence.

Et avec l'aide des médias, il semble avoir obtenu gain de cause puisque le 14 janvier 2013, l'Efsa a rendu publiques les données expérimentales – jusqu'alors tenues secrètes – que lui avaient livrées les industriels pour l'homologation du maïs transgénique NK603. Cette annonce est une victoire pour les opposants aux OGM. Le Criigen milite depuis

plusieurs années pour plus de transparence sur les effets des OGM sur la santé.

Oui, mais...

Seul *hic*, cette victoire s'accompagne d'une vive contestation de la part de journalistes scientifiques et de chercheurs qui considèrent que la déontologie et la rigueur de leurs professions ont été plus que malmenées dans cette affaire. Le verdict des agences de sécurité alimentaire est sans ambiguïté. Les agences françaises et européennes ont toutes jugé les conclusions de l'étude non fiables. Ainsi du HCB qui estime que « *le dispositif expérimental, les outils statistiques utilisés et les interprétations données par les auteurs de l'étude, souffrent de lacunes et faiblesses méthodologiques rédhibitoires, qui ne permettent pas de soutenir les conclusions avancées* ».

Ce n'est donc pas sur le terrain des sciences que les anti-OGM ont remporté la partie, mais sur celui de la communication. L'équipe du P^r Séralini, soutenue par le Criigen, s'est livrée à une campagne de communication qui a exploité au mieux la différence entre le temps médiatique (un sujet fait rarement l'actualité plus de quelques jours) et le temps scientifique (il faut plusieurs semaines voire plusieurs mois pour confirmer ou infirmer une étude).

Pour attirer l'attention des médias et de l'opinion sur le manque de transparence dans l'évaluation des OGM, fallait-il recourir à de telles méthodes ? Voici ce qu'en a dit Cédric Villani, médaille Fields 2010, devant l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques, le 19 novembre 2012 : « *En tant que citoyen je pense qu'il y a un laxisme inacceptable des gouvernements des pays développés concernant l'usage des OGM. [...] Avec une telle prédisposition, je ne cacherai pas que j'étais plutôt agréablement surpris quand j'ai entendu parler des résultats de l'équipe Séralini. Je me suis senti d'autant plus déçu, pour ne pas dire trahi, quand j'ai pris conscience, après lecture et discussions avec des experts, à quel point cette annonce impliquait ce qui me semble être – je le dis sans animosité – des brèches graves de déontologie scientifique, avec trois conséquences inacceptables : un effilochage des liens de confiance entre les scientifiques et la société ; la fragilisation du lien de confiance entre les scientifiques eux-mêmes ; et accessoirement le risque, par effet boomerang, de desservir la cause pour laquelle les auteurs de l'étude luttent.* »

À la médiatisation outrancière d'études opaques (et grevées par des soupçons de conflit d'intérêt) a donc répondu la médiatisation fracassante d'une étude scientifiquement discutable. Le débat politique entre les pro et les anti-OGM peut-il être clarifié par de telles médiatisations ? Ce n'est pas certain.

[1]. En France, voir l'article publié par Sylvestre Huet sur son blog *Science*², « *OGM, Séralini et le débat public* » : <http://sciences.blogs.liberation.fr/home/2012/09/ogm-seralini-et-le-debat-public.html>.

SLATE AFRIQUE : LA SERVITUDE DU STAGIAIRE

Chez Slate.fr, on aime bien faire la leçon aux exploiters et critiquer les excès du système capitaliste. Le social, ça les connaît, et on se pique de défendre les salariés. Les salariés, oui, mais quid des stagiaires? Chez Slate Afrique, émanation de Slate.fr fondée en 2011, les belles maximes semblent avoir été rangées au placard, à en croire les témoignages recueillis.

Géraldine^[1] est restée deux mois chez Slate Afrique. C'est court, certes, mais déjà bien trop long pour elle et si l'attente de ses maigres indemnités de stage ne l'avait pas retenue, elle aurait claqué la porte bien plus tôt. « *Dès le premier jour, ça a été l'enfer* », dit-elle. Pourtant, tout s'annonçait sous un jour plutôt souriant au départ. Ayant déjà une bonne connaissance de l'Afrique et une sérieuse expérience journalistique dans le domaine, Géraldine avait été repérée par des huiles du site. Aussi, à la suite d'un entretien à la rédaction : « *On m'a proposé un stage sous prétexte que Slate Afrique existait depuis peu de temps et n'avait pas beaucoup de moyens, mais on me disait que ce n'était qu'une formalité, et qu'on pouvait envisager un contrat par la suite.* »

C'est donc pleine d'enthousiasme que Géraldine rejoint la rédaction pour son premier jour; mais elle déchant vite. Le rédacteur en chef est absent, personne ne semble avoir été prévenu de son arrivée: on la plante devant un ordinateur avec mission de trouver sur le Web de nouvelles idées d'articles sur l'Afrique. L'ambiance est pesante, personne n'ose prendre de pause, la rédaction est constamment sous pression. « *C'était terrible cette atmosphère, on n'avait pas le droit de parler entre nous, je n'osais même pas demander quand je pouvais partir en pause déjeuner. À 14 heures, je ne tenais plus, je suis allée manger quelque chose. Les autres jours, c'est au moment du départ que je sentais des regards lourds. Si je ne faisais pas d'heures supplémentaires, on me regardait de travers, mais déjà que nous ne pouvions pas prendre de pause et que nous ne touchions qu'une petite*

indemnité de stage, je ne voulais pas rester plus longtemps. Je n'avais plus de vie. »

Mais au moins le stagiaire pourrait espérer trouver un stimulant intellectuel dans son travail, la spécialisation laissant envisager la rédaction d'articles de fond sur l'Afrique, mais là encore, c'est la déception : « *Je peux comprendre que le clic soit important pour un site Internet mais j'en avais assez qu'on me demande perpétuellement des articles racoleurs pour meubler.* » Il est vrai qu'entre le top 10 des « losers africains », le bikini de Zahia, ou le « boy friend franco-algérien » de Madonna, on ne sait plus très bien si on se trouve sur un site de commentaire et d'analyse d'actualité ou dans un tabloïd faisant commerce de la vie des « people ».

Toutefois, tant qu'à trouver du contenu, autant qu'il soit déjà produit. Arnaud tient ainsi un blog très régulièrement alimenté et bien informé sur un pays africain duquel il est originaire et où il réside. Un de ses amis le met un jour en contact avec le rédacteur en chef de Slate Afrique et une fructueuse collaboration est supposée résulter de cette rencontre. « *Début janvier 2012, j'étais à Paris parce que je finissais un stage chez RFI. Je devais rester deux mois de*

plus en France, un pays où je venais pour la première fois et que j'avais très envie de mieux connaître. Seulement, mes conditions matérielles étaient très difficiles et j'étais donc enchanté quand Slate m'a proposé un stage rémunéré pour ces deux mois. En plus, le rédacteur en chef m'a tout de suite paru sympa, il a proposé de publier mon portrait et



d'héberger mon blog sur leur site contre rémunération. »

Mais entre les mots du rédacteur en chef et la réalité, il y a un monde. En fait de rémunération, on lui propose de devenir stagiaire pour Slate, ses indemnités de stage devant couvrir et son travail à temps plein pour Slate et l'usage de son blog par le site. Mais là encore, les paroles ne sont pas des actes et il faudra à Arnaud bien de la patience avant de décrocher une convention de stage en bonne et due forme. À la rédaction, comme les autres, il souffre de l'ambiance: « Au début de mon stage, j'avais beaucoup de problèmes à régler: je devais trouver un logement, une protection sociale et il m'arrivait parfois d'arriver en retard à cause de ça. Le rédacteur en chef adjoint m'insultait sans même chercher à comprendre. J'ai failli partir plusieurs fois tellement je n'arrivais plus à supporter cette pression, mais j'étais coincé, les 430 euros d'indemnité de stage étaient ma seule source de revenu. » Pour le blog d'Arnaud, Slate semble bien plus réactif que pour sa convention de stage: « Ils ont commencé à en pomper tout le contenu contre mon gré alors que je n'étais pas encore payé. »

Quand pour la plupart des stagiaires, le calvaire a pris fin avec leur stage,

pour Arnaud, le pire était à venir. Slate l'a spolié de son blog et il n'avait pas d'autre choix que d'essayer d'obtenir enfin la contrepartie financière prévue: « Quand j'ai quitté la France, on était convenu que je devais alimenter mon blog, au rythme de trois billets par semaine pour une rémunération mensuelle de 300 euros. Ça n'était pas facile de s'y tenir dans un pays où il n'y a quasiment pas d'électricité ni d'Internet mais je l'ai fait. Cependant, pour obtenir ma rémunération, je devais les inonder de mails chaque mois. J'en avais assez, eux aussi probablement, ils ont fini par me chercher des noises à propos d'un billet qu'ils trouvaient vulgaire et qu'ils me forçaient de retirer. Suite à cette affaire, je n'ai plus rien écrit pendant deux semaines et comme les lecteurs se plaignaient, ils m'ont appelé pour me demander de continuer, me disant qu'ils reconnaissaient leurs torts envers moi. J'ai donc recommencé pendant un mois mais je n'ai plus reçu aucun paiement. J'ai écrit à tout le monde, même à Colombani, des tas de mails, je n'ai jamais rien obtenu. Aujourd'hui, ils me doivent encore 600 euros, mes indemnités pour deux mois. Je leur ai demandé de retirer mon blog de leur site, ils ont toujours refusé et ont juste verrouillé mon accès

personnel à celui-ci. Mais bon, à côté de Slate, mon horizon professionnel s'éclaircit un peu. Je suis redevenu actif sur mon tout premier blog et j'ai pu mettre en place une collaboration avec Canal+ qui se passe bien. Je ne regrette donc pas Slate car il paraît que c'est de pire en pire: avec le nombre de clics qui chute, l'ambiance est encore plus tendue. »

Pour les producteurs d'information officiant sur Internet, les mêmes contraintes semblent produire les mêmes effets. Ainsi que des témoignages, publiés dans le numéro précédent, sur les conditions de travail au sein des rédactions de Newsring et du Plus du *Nouvel Observateur* l'illustraient, la course à l'audience et la rationalisation des coûts semblent peser avant tout sur de jeunes collaborateurs en voie de professionnalisation, précarisés et instrumentalisés sans vergogne. Alors que la presse écrite semble vouloir trouver un modèle économique et de diffusion alternatif sur Internet, ce n'est certainement pas en pérennisant les pires pratiques des éditions papier qu'elle y parviendra.

[1] Les prénoms ont été modifiés.

IDOLE DES MÉDIAS... ET DES ÉLECTEURS?

Lors des élections anticipées des 25-26 février 2013, Mario Monti a subi un spectaculaire revers électoral, obtenant environ 10 % des voix. Pourtant, « Super Mario » et son « gouvernement d'experts », ayant pris les rênes du pays sans élection, avaient réussi – selon la presse unanime – à sortir l'Europe de la crise en permettant à l'Italie de retrouver la confiance des marchés.

Logiquement, à l'annonce de sa démission surprise en décembre 2012, les médias français en avaient fait leur favori. Pour *Le Nouvel Observateur*, par exemple, ce « *super technicien, qui a surpris l'Europe pour son sérieux* » aurait le choix entre la présidence de la République, ou les élections – qu'il gagnerait sans problème. En effet, « *les Italiens semblent actuellement vaccinés contre le virus illusionniste et populiste, et devraient donc donner la préférence à leur Père Fouettard qui les a sauvés du désastre économique* ». Même scénario pour *Libération*: Monti a toutes ses chances car il est « *très populaire* »... avec 43 % d'opinions favorables! *Libé* applaudit ses « *réformes d'envergure* » et reconnaît qu'il a eu « *l'intelligence de s'en prendre aux tabous de la gauche* ». Un bilan flatteur que résume un « *professeur d'histoire économique* »: « *En un an, il a fait davantage que tous les gouvernements italiens depuis 2000.* »

Ingrats, les Italiens ont rappelé qu'en dépit des commentaires médiatiques et jusqu'à preuve du contraire, les juges légitimes (et parfois imprévisibles) de l'action des gouvernements restaient les peuples, et non les marchés – ni la presse unanime.

LANCE ARMSTRONG EST « DÉSOLÉ ». ET LES JOURNALISTES DE FRANCE 2 ?

Au cours de l'entretien qu'il a accordé à Oprah Winfrey, Lance Armstrong est passé aux aveux et s'est déclaré « *profondément désolé* ». L'occasion était ainsi donnée aux journalistes qui ont minimisé ou marginalisé pendant des années les accusations qui visaient leur héros – qu'elles émanent d'autres coureurs cyclistes... ou d'autres journalistes –, de reconnaître qu'elles étaient fondées. Car il y a bien eu, depuis 1999, quelques journalistes qui, à l'instar de Damien Ressayre et Pierre Ballester, non contents de faire état de soupçons, se sont employés à les étayer [1]. *L'Équipe* (propriété du groupe Amaury, organisateur du Tour de France) et France 2 (diffuseur exclusif de l'épreuve), sans taire ces accusations, ont préféré les relativiser et ont renoncé à les mentionner... pendant l'épreuve. Pour « ne pas gâcher la fête »... Et maintenant ?

RÉVÉLATIONS ?

Stade 2, dimanche 20 janvier 2013. Céline Géraud annonce le deuxième titre de l'émission : « *Tout le monde a écouté Lance Armstrong mais personne n'a entendu Greg Lemond, le triple vainqueur du tour. Les mensonges d'Armstrong, l'UCI [Union cycliste internationale], et les menaces dont il a été victime, Greg Lemond déballe tout. Interview exclusive au micro de Nicolas Geay.* »

Et 25 minutes plus tard : « *Cette semaine Lance Armstrong est donc passé à confesse : un show télévisé millimétré avec des aveux à demi-mot, alors, évidemment, on a beaucoup commenté ce show. Nous, ce soir dans Stade 2 on a décidé d'aller plus loin puisque, Nicolas Geay, vous avez pu rencontrer, c'est un exploit, Greg Lemond, l'un des plus farouches opposants à Lance Armstrong et il a décidé pour la première fois de parler à une télévision et c'est Stade 2 qu'il a choisi et donc c'est une exclusivité.* »...

Comment ne pas songer qu'en l'occurrence, le principal « exploit » des journalistes de France 2 est de se défausser de l'enquête qu'ils n'ont pas menée sur un entretien avec un cycliste qui a eu le courage de porter des accusations... dès 2001 ! Après la diffusion de cette interview, les journalistes de France 2 vont-ils dire quelques mots de leurs complaisances passées ? Pas encore...



« *Témoignage édifiant de Greg Lemond* », déclare Céline Géraud qui enchaîne : « *Maintenant qu'il a avoué, que risque-t-il ?* » Après la réponse de Nicolas Geay, Céline Géraud se tourne vers Thierry Adam : « *Le dossier n'est pas clos, c'est sûr. En ce qui concerne l'UCI maintenant, Thierry Adam, j'ai envie de vous demander : quel avenir pour l'UCI dans ce contexte ?* »

Réponse de Thierry Adam : « *Noir. L'UCI fragilisée. Isolée. On a bien compris avec Greg Lemond que l'UCI, par Hein Verbruggen, avait peut-être parfois fermé les yeux. On a même parlé d'argent. Pour l'instant on n'a pas de preuves. Alors qu'est-ce qui peut se passer ?* »

Et Thierry Adam qui ne semble pas se souvenir que les journalistes de France 2 avaient eux aussi « peut-être parfois fermé les yeux », explique ce qui risque de se passer. Puis, relancé par Céline Géraud, il évoque le scandale qui touche l'équipe Rabobank et les soupçons qui pèsent sur l'équipe Katioucha. Oui mais...

— Céline Géraud : « *Et dans ce climat pesant, propice au déballage, dernière question, après vous pourrez partir à la douche [rires], quel avenir pour le Tour ?* »

— Thierry Adam : « *Ben le Tour de France c'est un peu à part quand même, parce que le centième, on le sait, va être magique pour plein de choses, c'est un peu différent, il n'y a pas que le sport, ça reste une fête et un spectacle et la référence, financièrement mais aussi pour ses*

organisations dans le monde entier et puis son combat antidopage qui est quand même avéré, d'où sa crédibilité – beaucoup de tricheurs ont été pris sur le Tour, et pas des moindres, presque tous. »

Le Tour de France, pour Thierry Adam, est en effet « un peu à part ». En 2009, interrogé par Nicolas Le Chevallier, envoyé spécial de Radio Occitania aux championnats de France, il déclarait, enthousiaste, que le Tour 2009 allait être « un grand tour » et précisait : « Si on n'est pas embêtés, parce que malheureusement c'est un peu le souci avec le dopage. Si on n'est pas embêtés, je crois qu'on va avoir un très grand Tour de France, pour plein de raisons; d'abord parce qu'Armstrong est de retour, qu'on le veuille ou non, et ça médiatise le cyclisme d'une autre façon. C'est le Boss, c'est le patron, on aime ou on n'aime pas, peu importe, il est là, faut faire avec... »

Allez savoir pourquoi, on se prend alors à songer que les pudeurs des journalistes de France 2, la glorification du spectacle et l'éloge d'Amaury Sport Organisation ne sont pas sans rapport avec le contrat d'exclusivité des retransmissions du Tour de France par le... service public. Surtout, ne pas postillonner dans la soupe...

PROLONGATIONS?

Ces méditations sur l'avenir du cyclisme se poursuivent sur le Web, dans « La Prolongation » du 20 janvier. Patrick Montel demande s'il y a réellement une prise de conscience après les aveux d'Armstrong, et, quelques papotages plus tard...

– Patrick Montel [lisant un tweet]: « Julien S. "N'oublions pas qu'Armstrong est loin d'être le seul, pourquoi ne pas laisser à la porte des courses tous les suspects?" »

– Thierry Adam: « Ah, les suspects non... attention... les suspects... C'est vrai que la rumeur a longtemps couru autour d'Armstrong. On nous disait: "pourquoi vous ne le dites pas?" Tant que t'as pas de preuves, tant qu'on n'a pas de preuves, tant qu'il n'a pas avoué, on n'est jamais sûr qu'il s'était dopé. En revanche, non... »

– Patrick Montel: « Vous n'aviez pas un peu la puce à l'orteil [sic] quand même? »

– Thierry Adam: « Si... mais si, mais bon... Heu... Je me vois bien dans un commentaire à dire: "Ah ben non, il va gagner mais on ne peut pas vous dire qu'il a gagné parce qu'on n'est pas sûr qu'il a gagné parce qu'on n'est pas certains qu'il est propre"... »

– Patrick Montel: « Ouais, ouais. »

– Thierry Adam: « Déjà ça m'aurait coûté... Je peux aller à Pôle Emploi et encore ça suffirait pas pour payer ce que j'aurais dû payer. Tant qu'il n'avait pas avoué, qu'on n'avait pas eu de preuves: il n'a jamais été pris! Il n'a jamais été contrôlé... »

– Patrick Montel: « C'est ça qu'il faut expliquer aux gens quand même, c'est que... »

– Thierry Adam: « Ben! »

– Patrick Montel: « ... tant qu'on n'a pas les preuves de quelque chose, c'est impossible pour nous de l'affirmer sous peine d'être condamné pour dénonciation calomnieuse. »

Comme s'il s'agissait d'une simple « rumeur »... Il existait des faits avérés, des témoignages qu'il était souhaitable de mentionner, des enquêtes de journalistes qui n'étaient pas fantaisistes. Tout cela, il était possible d'en parler, sans courir le moindre risque judiciaire... Et sans attendre les aveux!

Mais, finalement, à propos de l'entretien avec Greg Lemond, on risque le tout pour le tout.

– Patrick Montel: « [...] Il y a une chose qui m'a frappé quand même, c'est lorsqu'il dit, lorsque Lemond dit que c'est un "prédateur". »

– Nicolas Geay: « Mais moi j'ai toujours pensé que c'était un prédateur, d'abord sur le vélo, il n'y avait qu'à voir son regard, il était là pour tuer les autres, c'était vraiment le but d'Armstrong. Et prédateur dans la vie: Moi j'ai fait beaucoup d'interview avec Betsy Andreu, Betsy Andreu vous explique comment elle a essayé de... »

– Patrick Montel: « Alors qui c'est Betsy Andreu? »

– Nicolas Geay: « Betsy Andreu c'est la femme de Franckie Andreu, ancien coéquipier d'Armstrong, qui a été

témoin un jour à l'hôpital, quand Armstrong avait appris son cancer, d'une conversation entre Armstrong et son médecin où il lui disait tous les produits dopants qu'il avait pris. Elle est devenue à partir de là la plus farouche combattante d'Armstrong. Elle vous explique à quel point Armstrong les a intimidés, les coups de fil anonymes, tout ça pas que Armstrong, c'est évidemment les hommes qu'il a autour de lui... Il avait tellement de pouvoir. »

– Patrick Montel: « Le "système" Armstrong... »

– Nicolas Geay: « Voilà. L'intimidation, les menaces de mort vous dit Greg Lemond [sic], le patron de l'agence américaine antidopage, installé, tout ça... il a été victime de menaces de mort... Hamilton: pareil. Et c'est vrai que même les journalistes à l'époque, Thierry parlait de ça... On peut critiquer les journalistes à l'époque... Armstrong fichait les journalistes qui étaient pro-Armstrong et les journalistes qui étaient contre lui... »

– Patrick Montel: « Ah d'accord! »

[...]

– Thierry Adam: « Il y a quelque chose qu'on n'a jamais vraiment abordé parce que c'est hors sport et tout, mais il est... chez lui tout est réfléchi. Mais c'est un grand malade de tout. C'est un grand malade qui ne supporte pas de perdre et c'est aussi un grand malade avec les femmes: il y a un coureur professionnel français qui a fait une dépression, qui a arrêté sa carrière parce qu'il a tout fait pour lui piquer sa femme! »

– Patrick Montel: « Il a réussi ou pas? »

– Thierry Adam: « Oui. »

Il a surtout réussi à réduire quasiment au silence de valeureux journalistes de France 2, justiciers de la dernière heure.

[1] Damien Ressayat, « Le mensonge Armstrong », *L'Équipe*, 23 août 2005. De Pierre Ballester: *L.A. Confidentiel - Les secrets de Lance Armstrong* coécrit avec David Walsh, Points, 2004; *L.A. Officiel* (coécrit avec David Walsh), Éditions de La Martinière, 2006; *Tempêtes sur le Tour*, Éditions du Rocher, 2008; *Le sale Tour* (coécrit avec David Walsh), Seuil, 2009. Ainsi que David Garcia, *La Face cachée de L'Équipe*, éd. Danger public, 2008, et le docteur Jean-Pierre de Mondenard, *La Grande Imposture*, entretiens avec David Garcia, éditions Hugo et Compagnie, 2009.



MOBILISATIONS MÉDIATIQUES FACE AUX MOBILISATIONS SOCIALES

Médias et mobilisations sociales: la morgue et le mépris? Ce petit livre d'Acrimed, paru en 2007 (voir p. 39), n'a rien perdu de son actualité. Les zéloteurs de « LA » réforme (quelle qu'elle soit...) n'ont pas cessé d'imposer leur « pédagogie »; les pacificateurs des conflits sociaux ont continué à remplir la mission qu'ils se sont attribuée. Ainsi vont les formes dominantes du journalisme et en particulier du journalisme de commentaire. Mais la gravité de la crise économique et de ses conséquences sociales rend particulièrement visibles (et difficilement supportables) ces travers. Sans doute tous les journalistes et tous les médias ne peuvent-ils pas être mis dans le même sac. Mais pourquoi faudrait-il en tirer argument pour s'agenouiller devant les molosses et les toutous les plus bruyants? Les pages qui suivent sont successivement dédiées à d'émouvants exemples de ces médias et journalistes qui se posent en gardiens de l'ordre public (contre les « extrémistes ») et en défenseurs de l'intérêt général (contre les « corporatistes »).

Les « extrémistes » (ou ceux qui menacent de le devenir...), ce sont les salariés qui, en lutte contre les fermetures d'entreprise, ne sont pas suffisamment « raisonnables » pour accepter de négocier à bas prix leur licenciement. Quelques propos véhéments ou quelques pots de fleurs jetés à terre témoignent de la violence de certains salariés – sans que la violence patronale soit jamais évoquée comme telle. Le spectre des « casseurs » hante les cerveaux de doux commentateurs. Et quand on interroge des représentants des salariés, on les soumet à un interrogatoire.

Les « corporatistes » (ou ceux qui sont soupçonnables de l'être...), ce sont, par exemple, ces enseignants qui osent prétendre qu'ils ne sont pas les plus mal placés pour avoir leur avis sur l'intérêt des écoliers ou ces fonctionnaires qui refusent que l'on présente comme des « privilèges » des avantages sociaux dont devraient également bénéficier les salariés du privé.

Sans doute le mauvais traitement médiatique que les enseignants du primaire ou les salariés de la fonction publique ont eu à subir a-t-il été d'inégale gravité. Et qui aurait eu le loisir, l'envie et la patience de tout lire, tout écouter et tout voir serait sans doute parvenu à se forger une vision d'ensemble et à recueillir des informations détaillées sur la réforme proposée, la concertation qui l'a précédée, et la mobilisation qu'elle a entraînée. Mais ce citoyen-là est un citoyen imaginaire. Le citoyen ordinaire doit se contenter d'un ou deux médias pour s'informer: il n'en retirera bien souvent qu'une vision tronquée, celle d'une grève ou d'une manifestation incompréhensible et injustifiée. Et ce pour n'importe quelle « réforme » qui a l'heur de plaire à l'éditocratie.

EN DIRECT DES ONDES PATRONALES

Les « matinales » et les « rendez-vous » politiques des grandes radios, bien qu'ils n'aient pas l'impact des JT en termes d'audience, font référence dans le paysage de l'information. Aussi, la qualité du traitement des grands dossiers socio-économiques y apparaît-elle particulièrement cruciale. La comparaison, au sein de quelques-unes de ces émissions radiophoniques, du nombre d'invitations réservées aux représentants du patronat et des milieux d'affaires d'un côté, et des syndicats de salariés de l'autre, peut constituer un bon indice du pluralisme qui y a cours. Résultat? Une victoire par KO des représentants du patronat.

UNE PRÉSENCE DÉMESURÉMENT PATRONALE

Le décompte détaillé des invitations (voir encadré) montre que les « grands rendez-vous » de l'information des principales radios ne s'encombrent pas avec la recherche d'un quelconque équilibre: 151 invitations pour les représentants du patronat et des milieux d'affaires (71,9 %), et 59 seulement (28,1 %) pour ceux des syndicats de salariés. La distorsion devient même vertigineuse lorsque l'on sait que la France compte 2,7 millions d'entreprises, et donc autant d'entrepreneurs, pour... dix fois plus d'actifs (28,4 millions)!

Pis encore: en dehors de Laurence Parisot, ce sont des représentants de la centaine d'entreprises qui dépassent le seuil de 5 000 salariés qui monopolisent la parole, les représentants des petites et moyennes entreprises n'ayant pas droit de cité au micro des « grands intervieweurs ». Ce qui ne veut pas dire que leur situation n'est pas régulièrement convoquée à l'antenne par les éditocrates pour justifier des politiques toujours plus favorables à toutes les entreprises. RMC s'illustrant particulièrement dans cet exercice (voir p. 32-33, « À quoi sert RMC? »).

Et comme si cette écrasante domination des employeurs dans les émissions d'information générale ne suffisait pas, la plupart des grandes radios dédient des programmes spécifiques au monde de l'entreprise.

— Sur « Europe 1 soir », entre 22 h 30 et 23 h, presque chaque jour de la semaine, Jean-Michel Dhuez accueille chaleureusement des représentants patronaux à son micro dans son « interview éco »;

— Sur France Info, Olivier de Lagarde se contente d'une cajolerie hebdomadaire, le samedi matin, sachant que Jean Zeid offre déjà l'hospitalité du lundi au vendredi aux « entrepreneurs du nouveau monde » tournés vers « l'univers high-tech »;

— Sur France Inter, le samedi matin entre 9 h 10 et 10 h, Alexandra Bensaïd reçoit presque exclusivement des représentants patronaux dans « On n'arrête pas l'éco », tandis qu'à 7 h 43 le même jour Brigitte Jeanperrin profite de son « interview éco » pour converser courtoisement avec de nombreux représentants des milieux d'affaires.

Encore convient-il de ne pas oublier, pour que le tableau soit complet, les chroniqueurs économiques emmenés par les Éric Le Boucher et Axel De Tarlé sur Europe 1, Emmanuel Cugny sur France Info, Dominique Seux et Nicolas Beytout sur France Inter, Nicolas Doze sur RMC, Jean-Louis Gombeaud et Christian Ménanteau sur RTL. Et c'est peu de dire que leurs chroniques, comme d'ailleurs les lignes éditoriales des émissions consacrées à l'économie, font peu de place aux préoccupations, aux intérêts ou aux points de vue des salariés...

Quant aux « experts » et économistes qui irriguent de leur omniscience l'ensemble de ces programmes, il va sans dire que leur « neutralité » nourrie d'orthodoxie libérale ne saurait trop heurter les consciences patronales.

UNE DÉFÉRENCE ASSURÉMENT BIENVEILLANTE

Et les « grandes voix » des radios savent faire preuve d'une cordialité toute mondaine lorsqu'ils font face à des représentants des milieux d'affaires. Ainsi de Jean-Jacques Bourdin qui ne cache pas son plaisir immense, mâtiné de fascination et de connivence, de recevoir le 15 février le PDG de Total, Christophe de Margerie: « *Merci d'être avec nous, ça me fait plaisir de vous recevoir, c'est la première fois que vous venez sur RMC et BFM-TV le matin, c'est vrai qu'on vous surnomme l'Oriental ou big moustache? C'est vrai ça? [...]* Big moustache, c'est **plutôt sympa d'ailleurs** [...] » Et quand il est fait référence au gigantisme du pétrolier et à ses profits mirifiques, Jean-Jacques Bourdin s'esclaffe d'admiration: « *C'est énorme... Être à la tête d'une entreprise qui fait 200 milliards d'euros de chiffre d'affaires...* »

Devant une telle déclaration d'amour, Laurent Bazin ne pouvait pas rester inerte. Le 21 février sur RTL, à la fin d'un entretien déjà très courtois entre Jean-Michel Apathie et Laurence Parisot, il ne peut qu'adresser un dernier compliment à la présidente du Medef: « *Vous reviendrez, on vous accueillera évidemment avec plaisir sur RTL comme toujours.* »

Confronté à une telle concurrence, le 10 janvier sur Europe 1, Jean-Pierre Elkabbach, dont l'obséquiosité à l'endroit des puissants est proverbiale, avait su lui aussi recevoir la présidente du Medef avec tous les honneurs (patronaux) dus à son rang: « *Vous vous rendez compte Bruce [Toussaint], la dernière séance de négociation avec les syndicats commence dans 40 minutes, Laurence Parisot, merci d'être là avec nous c'est assez exceptionnel [...] Les 45 patrons du conseil exécutif du Medef réunis hier soir vous ont auditionné, d'après ce qu'on m'a raconté, on vous a applaudi. C'est vrai?* »

La suite est à l'avenant. Les quelques questions sont autant de perches tendues à Laurence Parisot pour l'aider à montrer tout ce que l'organisation patronale accepte de concéder aux syndicats et sa générosité envers les salariés – manière d'insister sur l'unanimité du Medef derrière ses négociateurs et donc de souligner en creux les divisions syndicales.

Quand son invitée du jour s'empêtre dans des considérations techniques sur la question de la taxation des CDD (en s'efforçant de montrer que la puissance publique n'est pas plus vertueuse que les patrons et que la demande des syndicats de les taxer est en conséquence plutôt mal venue), Jean-Pierre Elkabbach vole à son secours: « *L'État et les collectivités locales utilisent moins, ou est-ce qu'ils utilisent plus de CDD que vous les patrons?* » Laurence Parisot, qui n'en demandait pas tant, n'a plus qu'à remercier son porte-parole: « *Vous avez raison de mettre ça en avant, l'essentiel de cette croissance, 60 % est de la responsabilité des administrations publiques.* »

Dans le même registre, le 14 février sur France Info, Raphaëlle Duchemin invitait Philippe Varin, président du directoire de PSA, à « *accélérer cette fermeture [de l'usine d'Aulnay] compte tenu des tensions qui s'y déroulent.* » Nous ne savions pas que le rôle d'un journaliste était d'organiser des plans de licenciements massifs...

Et quand un « passeur de plats » semble pousser son hôte dans ses retranchements, comme lorsque Jean-Jacques Bourdin sembla acculer Christophe de Margerie sur

DÉCOMPTÉ PRÉCIS PAR STATION

- Europe 1 : entretiens matinaux de Bruce Toussaint et de Jean-Pierre Elkabbach (18 juin 2012-11 mars 2013) + « Le Grand Rendez-Vous » (2 janv. 2011-10 mars 2013):
Patronat, milieux d'affaires et de la finance (MAF) : 68, dont Laurence Parisot (8), Jacques Attali (5), Alain Minc (3)
Syndicats : 17. CFDT (6) + CGT (8) + FO (2) + Solidaires (1)
- RTL : entretiens matinaux de Jean-Michel Apathie (18 juin 2012-11 mars 2013) + « Le Grand Jury » (3 sept. 2006-10 mars 2013):
Patronat et MAF : 39. Laurence Parisot : 10
Syndicats : 17. CFDT (6) + CGT (10) + FO (1)
- RMC : entretiens matinaux de Jean-Jacques Bourdin (18 juin 2012-11 mars 2013):
Patronat et MAF : 13. Laurence Parisot : 4
Syndicats : 5. CFDT (2) + FO (2) + CGT (1)
- France Inter : entretiens matinaux de Patrick Cohen (18 juin 2012-11 mars 2013) + « Radio France Politique » devenu « Tous politiques » (4 sept. 2011-10 mars 2013):
Patronat et MAF : 18. Laurence Parisot : 1
Syndicats : 11. CFDT (5) + CGT (4) + FO (2)
- France Info : entretiens matinaux de Raphaëlle Duchemin (18 juin 2012-11 mars 2013):
Patronat et MAF : 13, dont Laurence Parisot (3), Jacques Attali (1)
Syndicats : 9. CFDT (5) + CGT (2) + FO (2)
- Total :
Patronat et MAF : 151, dont Laurence Parisot (26), Jacques Attali (8) et Alain Minc (5)
Syndicats : 59. CFDT (24) + CGT (25) + FO (9) + Solidaires (1)

N.B. : Jacques Attali et Alain Minc ont été comptabilisés comme représentants du patronat puisqu'ils sont eux-mêmes dirigeants d'entreprise (le premier est président de PlaNet Finance, le second d'AM Conseil).

le gaz de schiste le 15 février, l'animateur se retrancha rapidement derrière un « chauvinisme de terroir » tout personnel: « *Vous savez pourquoi vous ne m'avez pas convaincu? Parce que je défends mon territoire, je défends mes Cévennes que j'aime tant.* » Faut-il comprendre que Total peut continuer ses recherches partout ailleurs dès l'instant où il ne perturbe pas le confort de l'animateur? Jean-Jacques Bourdin, le « nombril du monde »? Pas exactement. Sous couvert d'impertinence, il ne s'agissait, finalement que d'entretenir, en toute cordialité, la simulation d'un affrontement, comme l'indique le mot de la fin de Jean Jacques

Bourdin: « *Merci Christophe de Margerie d'avoir joué le jeu.* »

Cette déférence ostentatoire de journalistes (ou du moins de ceux qui appartiennent à l'élite de la profession) à l'égard des éminences patronales n'a rien de surprenant. Le 10 septembre 2007 déjà, sur son blog, Jean-Michel Apathie exprimait sa grande fascination pour ces grands capitaines d'industrie, et ne manquait pas de cajoler à nouveau le PDG d'une firme automobile, le 15 février 2013, à l'occasion d'un entretien empreint d'une déférence évidente: « *Carlos Ghosn, le PDG de Renault-Nissan était l'invité du*

Grand Jury, dimanche. L'occasion de faire avec lui un tour d'horizon des problèmes particuliers de l'activité automobile, abordés avec beaucoup d'assurance et un grand sens de la pédagogie par le constructeur automobile. »

Et Jean-Jacques Bourdin, le 15 février n'oublia pas de faire la révérence devant son invité: « *Mais non, vous n'êtes pas un ennemi Christophe de Margerie.* » On respire... Et l'on se souvient alors que l'animateur de la matinale de RMC se plaît à fraterniser avec ses illustres interlocuteurs: la fréquentation assidue de son propriétaire, Alain Weill, dont il est par ailleurs le conseiller, lui a permis

de devenir son... ami, comme il l'avait révélé à l'occasion d'une conversation très confraternelle avec Guillaume Erner de France Inter et de Christophe Ono-dit-Biot du *Point*, le 22 décembre 2010 lors de l'émission de la radio publique « Souriez, vous êtes informés ».

Force est de constater que le contraste est saisissant avec la réception des syndicalistes... Certes, lorsque ce sont les « pontes » des centrales syndicales qui ont le droit à la parole (seules la CFDT, la CGT et FO ont l'heur d'être invités), les entrevues ne prennent généralement pas la forme d'interrogatoires – même

s'il n'est pas rare que leurs hôtes leur glissent quelques « peaux de banane »... patronales. Mais pour les « simples » représentants de salariés en lutte, les « matraques » (verbales...) sont souvent de sortie! Que ce soit pour Christian Mahieux (le 16 janvier 2009), Xavier Mathieu (21 avril 2009), Mickaël Wamen (4 et 12 février 2013), Jean-Pierre Mercier (20 juillet 2012 et 3 février 2013) et Édouard Martin (3 février 2013) invités respectivement par Jean-Michel Apathie, David Pujadas, Pascal Clark, Éric Brunet ou Jean-Pierre Elkabbach. C'est ce que permettent de vérifier, à titre d'exemple, les interrogatoires conduits pas Pascale Clark et Jean-Pierre Elkabbach.

PETIT LEXIQUE POUR JOURS DE GRÈVE

Réforme: Quand une réforme proposée est imposée, cela s'appelle « LA réforme ». Et s'opposer à cette réforme devient: le « refus de LA réforme ».

Réformistes: Désigne ou qualifie les personnes ou les syndicats qui soutiennent ouvertement les réformes gouvernementales ou se bornent à proposer de les aménager. Les partisans d'autres réformes constituent un « front du refus ».

Modernisation: Synonyme de « réforme » ou de l'effet attendu de « LA réforme ». « LA modernisation » est, par principe, aussi excellente que « LA réforme » et s'oppose à l'archaïsme.

Ouverture: Se dit des opérations de communication du gouvernement. L'« ouverture » se traduit par des « signes ». Les « signes d'ouverture » traduisent une « volonté d'apaisement ». Ne pas confondre avec cette autre ouverture: « l'ouverture de négociations », qui pourrait manifester un dommageable « recul ».

Apaisement: Se dit de la volonté que l'on prête au gouvernement. Par opposition au « durcissement » de la mobilisation. Voir « ouverture ».

Concertation: Se dit des réunions convoquées par un ministre pour exposer aux organisations syndicales ce qu'il va faire et pour écouter leurs doléances, de préférence sans en tenir aucun compte.

Négociation: Selon les besoins, tantôt synonyme, tantôt antonyme de « concertation ». On est prié de ne pas indiquer que la « négociation » est généralement terminée avant d'avoir commencé.

Pédagogie: Devoir qui, pour les journalistes communicants, s'impose au gouvernement, tant il est vrai qu'il s'adresse, comme nos grands éditorialistes, à un peuple d'enfants qu'il faut instruire patiemment.

Crispation: Un mot parmi d'autres pour désigner l'attitude des salariés qui se battent contre les délocalisations,

le chômage, le dumping social, la destruction du droit de travail, du système de santé et des retraites par répartition. La France « crispée » est rigide et s'oppose à la France moderne et flexible.

Égoïsme: Frappe les chômeurs, les travailleurs précaires, les classes populaires en général. Exemple: le refus du dumping social est un symptôme évident d'égoïsme. Vice dont sont dépourvus les bénéficiaires de stock-options.

Corporatisme: Mal qui menace n'importe quelle catégorie de salariés qui défend ses droits, à l'exclusion des tenanciers des médias.

Malaise: Se dit du « trouble », plus ou moins profond, qui peut aller jusqu'au « mal-être », vécu ou ressenti par une profession. Depuis le printemps 2003, le « malaise » affecte particulièrement les enseignants. Le « malaise » peut se traduire par des « revendications » qui ne sont alors que des « symptômes ». Le « malaise » et ses « symptômes », diagnostiqués par les éditorialistes et les experts, réclament un « traitement » approprié.

Grogne: Un des symptômes les plus graves du « malaise », un signe de l'animalité privée de mots des « grognons ».

Usagers: Se dit de l'adversaire potentiel des grévistes.

Otages: Synonyme d'« usagers ». Terme particulièrement approprié pour attribuer les désagréments qu'ils subissent non à l'intransigeance du gouvernement, mais à l'obstination des grévistes.

Pagaille: Se dit des encombrements un jour de grève des transports. Par opposition, sans doute, à l'harmonie qui règne en l'absence de grèves.

Essoufflement: Se dit de la mobilisation quand on souhaite qu'elle ressemble à ce que l'on en dit.

Extrait du « Lexique pour temps de grèves et de manifestations », www.acrimed.org/article1131.html.

L'INTERROGATOIRE DE TROIS SYNDICALISTES PAR JEAN-PIERRE ELKABBACH (EXTRAIT)

« L'interview de 8h20 de Jean-Pierre Elkabbach », en direct sur Europe 1, nous a offert, le 4 février 2013, l'une des meilleures prestations récentes de l'un des plus anciens des « nouveaux chiens de garde ». Étaient invités Jean-Pierre Mercier (délégué CGT de PSA Aulnay), Mickaël Wamen, de la CGT de Goodyear et, au téléphone, Édouard Martin (CFDT Arcelor Mittal). Trois entretiens? Que nenni: trois interrogatoires, intégralement transcrits et commentés sur notre site (sous le même titre) – et mis en BD en 4^e de couverture de ce magazine.

À la manière d'un directeur des Ressources humaines conduisant des entretiens d'embauche ou d'un capitaine de gendarmerie interrogeant, non un délégué syndical, mais le chef d'une bande de délinquants, Jean-Pierre Elkabbach s'en prend notamment à Jean-Pierre Mercier (CGT, PSA). Un dangereux extrémiste, violent et irréaliste. Et, pour couronner le tout, politiquement engagé!

– Jean-Pierre Elkabbach: « [...] **Ce matin, est-ce que vous avez ordonné la poursuite de la grève aux vôtres?** »

– Jean-Pierre Mercier: « **Tout d'abord, je n'ordonne rien du tout. Ce sont les salariés qui décident...** »

– J.-P. Elkabbach: « **Bien sûr, bien sûr...** »

– J.-P. Mercier: « ... de ce qu'ils font en assemblée générale. Et ils ont décidé de voter la grève reconductible avec occupation. Et depuis hier, c'est zéro voitures qui sortent de l'usine... »

– J.-P. Elkabbach (en père sévère): « **Et vous en êtes fiers?** »

– J.-P. Mercier: « **Heu... Bien sûr! Fier de ce mouvement, fier de faire cette grève. Parce que c'est énormément de courage pour faire grève.** »

– J.-P. Elkabbach: « **Neuf dixièmes des salariés avec à leur tête le syndicat majoritaire sont dans les ateliers, voudraient entrer dans les ateliers et travailler, amputer ni leurs droits, ni leur salaire...** »

– J.-P. Mercier: « **Ils peuvent... ils peuvent...** »

– J.-P. Elkabbach: « **... Pourquoi les empêcher? S'ils ont envie de travailler, s'ils ont besoin de travailler?** »

– J.-P. Mercier: « **Non. Monsieur**

Elkabbach, il faut... Moi, je vous invite à venir. Là, on est à quelques kilomètres de l'usine. Tous les non-grévistes qui veulent venir, ils peuvent venir. »

Et quelques échanges plus tard

– J.-P. Elkabbach: « **Mais, est-ce qu'on ne peut pas à l'intérieur de l'usine utiliser moins de boulons, de pétards et d'œufs?** »

– J.-P. Mercier: « **Il n'y a eu aucun boulon à l'intérieur de l'usine qui a été utilisé! Je le nie en bloc. [...]** »

– J.-P. Elkabbach: « **Oui, mais vous êtes 200 ou 300 grévistes et y a...** »

– J.-P. Mercier: « **480 exactement, oui.** »

– J.-P. Elkabbach: « **Oui et il y a 2800 salariés! C'est-à-dire 5 fois plus qui ont envie peut-être de travailler. Non, mais ça c'est autre chose! La contestation, Jean-Pierre Mercier... est utile. Mais les cris, les invectives, les menaces, les coups le sont beaucoup moins!** [À l'image un plan sur le visage de J.-P. Mercier qui se décompose devant le commentaire d'Elkabbach] **On vient d'entendre Arnaud Montebourg...** »

– J.-P. Mercier: « **Mais, je peux vous laisser dire... Vous voyez là, moi je vous ai répondu et puis vous avez le dernier mot! Non!** »

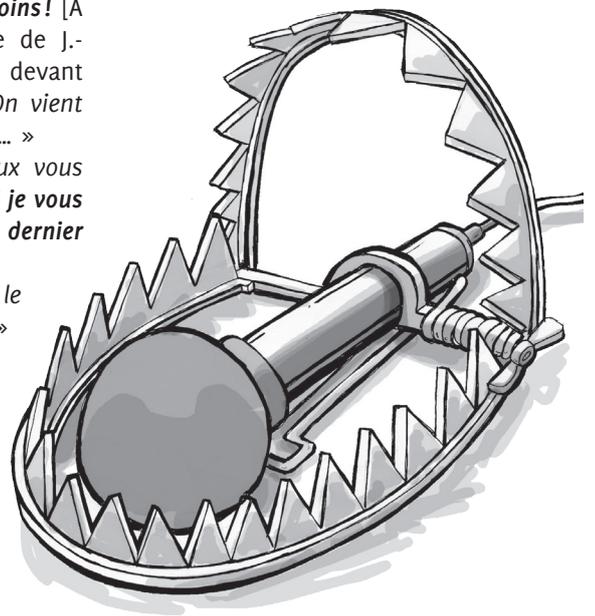
– J.-P. Elkabbach: « **Je n'ai pas le dernier mot, parce qu'on parle...** »

Et après lui avoir reproché de ne pas être « **là plutôt pour essayer de trouver des solutions** », et avoir invité les salariés à accepter une reconversion « **à Poissy, qui est pas la Sibérie!** »:

– J.-P. Elkabbach: « **Quand on**

lit les tracts distribués par vos amis et qu'on se souvient que vous, Jean-Pierre Mercier, CGT, Lutte ouvrière, vous avez été le porte-parole de Nathalie Artaud dans la campagne électorale, on peut penser que vous menez une bataille politique. Dans quel but? » [...]

– J.-P. Mercier: « [...] si moi, parce que j'appartiens à Lutte ouvrière, je ne devrais pas faire grève parce que j'appartiens à Lutte ouvrière, excusez-moi, ça pose problème. Et je vous pose la question, est-ce que vous trouvez ça normal que la famille Dassault qui est présidente du groupe Dassault puisse être député UMP? Ça, on leur reproche pas! Par contre, quand c'est un ouvrier qui a un engagement politique, ça on lui reproche. Et ben ça... ça, excusez-moi, mais c'est ridicule. »



LE 20H DE FRANCE 2 PREND LA DÉFENSE DES PLANTES VERTES DE PSA

Les téléspectateurs de France 2 ont peut-être été saisis d'un sentiment de déjà-vu, lors du 20h du 12 décembre 2012. Ce jour-là, des salariés de PSA-Aulnay ont pénétré dans un bâtiment administratif du constructeur automobile à Poissy et causé quelques dégâts matériels, comme à l'époque où la colère et le désespoir avaient conduit des salariés de Continental à détruire quelques ordinateurs bon marché à la sous-préfecture de Compiègne – une « violence » à l'égard de matériels de bureau que ne s'étaient pas privés de condamner de nombreux médias. Et, comme à l'époque, le traitement de cet épisode par le 20h de David Pujadas fut à sens unique (voir p. 31).

Signe de l'importance et de la gravité de l'événement, c'est en ouverture du journal, immédiatement après l'annonce du sommaire, que David Pujadas annonce: « *Avant de développer ces titres, ces débordements à Poissy, en marge de manifestations syndicales à Peugeot PSA* ». Ainsi se trouve introduit un reportage que le présentateur replace furtivement (mais alors, très furtivement!) dans son contexte: « *1500 suppressions de postes supplémentaires venaient d'être annoncées.* » Annoncées par qui? Pourquoi? On ne sait. Et on ne le saura pas. Juxtaposée à la précédente, la phrase qui suit va à l'essentiel selon Pujadas. « *Plusieurs dizaines de salariés sont entrés dans les bureaux, ils ont détruit du matériel. Tiphaine de Tricornot.* »



Mais oublions David Pujadas et suivons mot à mot et plan par plan le reportage.

– « *Au départ, c'était une simple manifestation des salariés PSA*



d'Aulnay. » À l'écran, un nuage de fumée noire dont on ne voit pas la source, et un bâtiment à l'arrière-plan, avec un bandeau en surimpression où l'on peut lire « *PSA: Violences à Aulnay* ». Le téléspectateur peut s'attendre au pire. Quelle est donc l'ampleur de ces « *débordements* » annoncés par David Pujadas? Poissy brûle-t-il? Après un mouvement de caméra, on devine que la fumée provient en fait de quelques pneus qui brûlent. « *Mais* »...



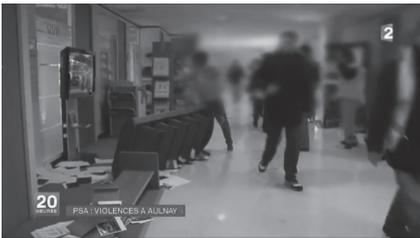
– « *Mais très vite, la situation dégénère* ». À défaut de nous apprendre immédiatement quelle est l'origine de cette situation – l'annonce de 1500

suppressions d'emplois supplémentaires – le reportage prétend distinguer la norme et la « *dégénérescence* », que voici:



– « *Plusieurs dizaines de sympathisants CGT pénètrent violemment dans le bâtiment.* » Comment l'auteur du reportage a-t-elle reconnu qu'ils étaient tous « *sympathisants de la CGT* »? On ne sait. Mais la violence? Certes, la caméra est un peu chahutée (ce qui est bien normal, puisque le cameraman est au milieu des manifestants qui se bousculent pour entrer dans le bâtiment). Mais on ne voit aucune image de violence physique par exemple).





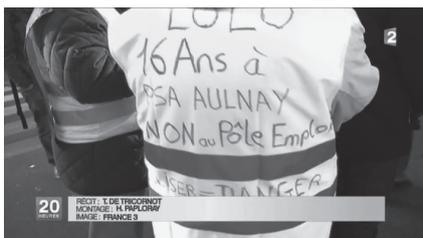
— « En une dizaine de minutes, ils renversent tout sur leur passage. Les dégâts matériels sont importants. » Comme à Compiègne, où l'action des salariés nous avait valu ce commentaire: « Ils passent d'un bureau à l'autre de la sous-préfecture et saccagent tout sur leur passage. » À Poissy, les dégâts matériels que l'on voit à l'écran sont en effet cataclysmiques: trois présentoirs jetés à terre, un petit écran plat arraché du mur et brisé au sol, ainsi que trois plantes en pot renversées. Manifestement, la déco a beaucoup souffert! À n'en point douter, si des dégâts plus graves étaient à recenser, France 2 n'aurait pas manqué de les filmer ou de les mentionner. Et

si on nous assène que « les dégâts matériels sont importants », il faut croire la journaliste sur parole, car les images ne montrent rien de tel et le commentaire ne fournit pas plus de précisions. On enchaîne:

— « Les dégâts matériels sont importants, mais le leader de la CGT refuse de condamner ces agissements. » Comme s'il existait une quelconque obligation, fût-elle morale, de désavouer les manifestants et d'admettre que leur action est totalement illégitime.



— Jean-Pierre Mercier, délégué CGT chez PSA Citroën, dispose alors de huit secondes pour s'expliquer: « Moi, je ne condamne pas ce qui s'est passé aujourd'hui. Oui, le rapport de force, ça, moi je... je... je suis convaincu qu'il y a que ça qui peut faire reculer la direction d'Aulnay, aujourd'hui. » Même si l'on n'entend pas les questions de la journaliste, on constate que les propos de Jean-Pierre Mercier ont été grossièrement coupés. Pourquoi? Il bafouillait? C'était trop long? En tout cas, on ne saura pas de sa bouche ce qui motivait l'action des salariés, ni les raisons de son refus d'obtempérer à une demande de condamnation. En vérité, les deux phrases retenues permettent surtout de le montrer sous un jour arbitrairement belliqueux.



Vient ensuite (enfin!) la seule phrase du reportage qui énonce la cause des événements qui nous ont été montrés,

mais sans la présenter comme telle: « La veille, le groupe PSA avait annoncé le non-remplacement de 1 500 départs à la retraite. » En tout et pour tout, cinq secondes d'explications masquées, sur un reportage qui en fait 57. Cinq secondes qui ne disent rien de la violence, bien réelle celle-ci, des suppressions d'emplois et de l'insécurité économique de milliers de familles. Au contraire, on enfonce le clou en désignant les « vraies » victimes, qui peuvent compter sur la justice pour entendre leurs doléances: « La direction a porté plainte, cet après-midi. » Preuve supplémentaire de l'ignoble injustice de ces dégâts matériels? « Les autres organisations syndicales ont, quant à elles, dénoncé ces agissements. » Si même les autres syndicats réproouvent... Fin du reportage.

Une fois le reportage terminé, David Pujadas enchaîne: « Et face au chômage, le gouvernement a donc adopté, en conseil des ministres, sa nouvelle arme. C'était la proposition numéro 33 du candidat François Hollande: le contrat de génération. » Ainsi se trouve immédiatement rétabli « l'équilibre », en montrant une réaction calme, concertée et rassurante des institutions « face au chômage ».

Comme lors de l'incident de la sous-préfecture de Compiègne, tout a été fait ici pour rendre injustifiables quelques dégâts matériels sans commune mesure avec la violence des suppressions de postes de travail et de leurs conséquences catastrophiques sur des milliers de vies humaines. Il faut dire aussi qu'une bousculade, du terreau répandu sur le sol et des ouvriers en tenue de travail scandant des slogans dans un immeuble de bureaux offrent des images si spectaculaires que ce serait une faute professionnelle de ne pas les exploiter et leur consacrer l'ouverture du JT! À l'inverse, la plongée subite dans la précarité de centaines de familles ne fournit guère d'images exploitables, et la détresse de salariés privés de leur moyen de subsistance n'est pas très télégénique, surtout à l'approche des agapes de fin d'année...

L'INTERROGATOIRE D'UN SYNDICALISTE DE GOODYEAR PAR PASCALE CLARK

Mardi 12 février 2013. Il est 7h51 sur France Inter. Pascale Clark interroge le syndicaliste Mickaël Wamen de l'usine Goodyear d'Amiens-Nord, à l'occasion de l'action engagée ce matin-là par les salariés de plusieurs entreprises en lutte devant le siège de Goodyear à Rueil-Malmaison.

L'amorce de l'interview semble cordiale: « *Où êtes-vous exactement? Il paraît que vous êtes bloqué par les forces de l'ordre?* » Mais lorsque Wamen évoque un dispositif policier disproportionné, Pascale Clark l'interpelle sur les bonnes dispositions des manifestants et sur le caractère pacifique de ses intentions: « *Mickaël Wamen, il paraît que les forces de l'ordre craignent des débordements, votre état d'esprit est belliqueux?* » Le délégué syndical a beau se défendre d'un tel « état d'esprit », la procureure Clark ne lâche pas le morceau. Et lorsque Wamen en vient à critiquer le traitement médiatique de la contestation syndicale (« *ça commence à bien faire sans cesse de nous pointer du doigt en disant, que ce soit sur votre antenne ou sur d'autres médias, vous êtes belliqueux, vous voulez en découdre* »), elle finit par l'interrompre et s'exclame: « *Ouais, mais Strasbourg la semaine dernière, Mickaël Wamen, Strasbourg la semaine dernière, on a vu des actes de vandalisme.* »

L'interview prend ainsi le tour d'un rappel à l'ordre public qui rappelle celui de David Pujadas (voir p. 31). Mais à l'instar de Xavier Mathieu, Mickaël Wamen ne se laisse pas faire. Il rappelle que c'est un salarié qui a perdu un œil dans les échauffourées avec les forces de l'ordre, et finit par fustiger un gouvernement dont la politique, parce qu'elle est marquée par un déploiement policier répressif, est « *pire que Sarkozy* ». Il s'attire alors une réplique immédiate destinée à souligner l'extrémisme attribué au syndicaliste: « *Pire que Sarkozy? Un gouvernement de gauche? C'est pire qu'un gouvernement de droite?* »

Wamen a beau expliquer qu'il dénonce entre autres la criminalisation des actions syndicales et l'impunité des chefs d'entreprises, Pascale Clark l'invite, sous une forme faussement interrogative, à la modération: « *François Hollande qui a confirmé hier une prochaine loi sur la reprise des sites rentables, la loi dite Florange, apparemment ça ne vous calme pas?* » Nul doute que Pascale Clark s'adressant à Laurence Parisot ne manquerait pas de lui dire: « *François Hollande a annoncé la transposition dans la loi d'un certain nombre de revendications du MEDEF, apparemment ça ne vous calme pas?* » Et comme Wamen ne « se calme pas » et soutient vigoureusement que, à ses yeux, la politique du gouvernement est incohérente, Pascale Clark, après un long soupir, conclut l'intervention du syndicaliste par ce fin

commentaire: « *Vous les aimez pas beaucoup finalement.* » Le conflit, une question d'affect, « finalement »!

Mais le réquisitoire n'est pas terminé, et la procureure lance à l'accusé: « *Mickaël Wamen, vous avez choisi la ligne dure à la CGT, cinq ans que vous refusez la reprise par le groupe américain Titan...* » Et d'ajouter sur un ton désapprobateur: « *500 emplois seraient sauvés, vous dites toujours les 1 173 salariés ou rien?* » Le délégué syndical précise-t-il que l'opposition à cette éventuelle reprise dure, non pas depuis cinq ans, mais depuis trois ans? La procureure, agacée mais magnanime, lui concède: « *Bon, trois ans, je vous les accorde...* » Et quand il indique que ce n'est pas la CGT mais la justice qui bloque la reprise de Titan, Pascale Clark se contente de poser une ultime question: « *Dernière chose, Mickaël Wamen, que se passera-t-il en marge du comité d'entreprise exceptionnel de Goodyear, est-ce que vous comptez, vous les manifestants, entrer dans Paris?* » De quoi parle-t-elle? Se souvient-elle de la chanson interprétée par Serge Reggiani « Les loups sont entrés dans Paris »? Imagine-t-elle qu'une foule de vandales belliqueux va fondre sur la capitale (et peut-être sur les locaux de France Inter) pour pendre les aristocrates à la lanterne? Wamen doit, une fois de plus, se défendre contre l'accusation de vouloir tout casser: « *Écoutez pour l'instant on n'est pas pour entrer dans Paris ou quoi [...] certainement pas rentrer dans le jeu de la direction et des autres qui disent aujourd'hui qu'on est des casseurs.* » Des « autres »? Suivez son regard...



La fin de l'interview est à la hauteur de son déroulement. Alors que Wamen souligne la fierté des salariés mobilisés, Clark le coupe une fois, puis lui lance un long « *Merciiii* » pour congédier l'ouvrier (qui aura tout juste le temps de terminer sa phrase), avant de conclure en beauté: « *Le délégué CGT de Goodyear Amiens Nord Mickaël Wamen, très en forme, merci et bonne journée, Patrick Cohen.* » Et Patrick Cohen d'apporter son soutien à la journaliste malmenée: « *Merci Pascale Clark et à tout à l'heure 9h10. Par qui allez-vous vous faire engueuler à 9h10?* » Assis au chaud derrière son micro, le présentateur de France Inter disqualifie comme une engueulade les réponses sans complaisance d'un syndicaliste en lutte qui répond depuis un site entouré par un important dispositif policier.

LE SPECTRE DES « CASSEURS » ET DES « EXTRÉMISTES » HANTE LE FIGARO

Alors que se multiplient les conflits sociaux, nul ne s'étonnera de lire dans *Le Figaro*, quotidien d'opinion et engagé, des éditoriaux violemment antisyndicaux... Là où le bât blesse, c'est que le contenu des articles destinés, en principe, à informer sur les mobilisations en cours, est à peine différent, véhémence mise à part, des articles de commentaire.

Le 31 janvier, c'est dans un éditorial au titre évocateur, « Les pyromanes de l'industrie », que Gaëtan Capèle prenait à partie « une poignée d'extrémistes » et sermonnait ainsi : « quelques dizaines d'excités vandalisent l'usine [PSA-Aulnay] et terrorisent en toute impunité les non-grévistes [...] Combien de temps encore tolérera-t-on les outrances de ces pyromanes de l'industrie ? » Bref, une diatribe intemporelle, qui fleure bon la peur du « péril rouge » et que l'on peut lire sans surprise dans un éditorial du *Figaro*.

Le 6 février, ce sont deux articles aux titres évocateurs – « Front social : le spectre des casseurs » et « Des syndicats débordés par des leaders extrémistes » – qui, prétendant faire le point sur les mobilisations à venir de salariés ont en réalité un seul et même objet : alimenter la criminalisation et les suspicions de manipulation politique de la contestation, à partir de sources soigneusement choisies, sans présenter le moindre fait avéré ou donner la parole aux intéressés...

CRIMINALISATION PRÉVENTIVE... DE SOURCE GOUVERNEMENTALE ET POLICIÈRE

L'auteur de « Front social : le spectre des casseurs » prévoit le pire... « Informer » sur les spectres est évidemment le comble pour un journalisme d'information et particulièrement un journalisme d'enquête sociale...

Dès le chapeau introductif, le ton est donné : « *Le ministère de l'Intérieur s'attend à une action musclée de l'extrême gauche, le 12 février, au siège de Goodyear, à Rueil-Malmaison. Les durs de la CGT menacent aussi d'agir, ce jour-là, à Paris. Un test pour Manuel Valls.* » Et les premières lignes de l'article sonnent comme la bande-annonce d'un film d'action : « *Dans les services de police, la nouvelle s'est répandue comme une*

traînée de poudre : les durs de la CGT voudraient mener des opérations coups de poing à Paris même. » Le rédacteur rapporte ensuite que « *l'affaire a été le sujet de préoccupation des plus hauts responsables policiers parisiens réunis autour du préfet de police, Bernard Boucault, le 30 janvier [...]* » et que « *la préfecture du Bas-Rhin a évoqué "quelques éléments particulièrement violents et déterminés à blesser et à casser"* ». Et le journaliste de résumer la situation : « *En clair : le ministère de l'Intérieur redoute le retour des casseurs.* »



L'accumulation des craintes de policiers cités textuellement (« *Les plus radicaux des coordinations syndicales se fédèrent pour monter sur la capitale* »), mises bout à bout avec les interrogations de responsables politiques, agrégées à la vague perplexité des responsables syndicaux (« *Dans ce genre d'action, on ne sait pas très bien ce qui peut se passer...* ») dramatise démesurément ce qui reste une manifestation de salariés, certes en colère, en les transformant, par hypothèse, en une horde de vandales aveuglés par la haine. Philippe Poutou, du Nouveau Parti anticapitaliste mobiliserait même « ses troupes » pour l'occasion...

Poussant encore plus loin l'insinuation, le journaliste peaufine son travail d'assimilation des syndicalistes à de potentiels délinquants : « *Les plus durs auraient, selon les autorités, des liens avec les cités avoisinantes, comme à Amiens-Nord.* » Mais de quels liens au juste s'agit-il ? Les syndicalistes y habitent-ils ? Y ont-ils de la famille ? Des amis ? Ou bien, suprême cauchemar, y ourdissent-ils un complot avec la jeunesse des cités ? De tout cela, l'article ne dit mot, et puisque chacun sait que les quartiers d'Amiens-Nord ne sont peuplés que de délinquants et de casseurs, le journaliste peut se contenter de cette allusion conditionnelle et sournoise... attribuée à des « autorités » non identifiées.



Il manquait un « argument » : la manipulation. La voici : « *Lutte ouvrière agit en sous-main pour les aiguillonner* », confie un policier local dont le limier du *Figaro* se fait l'écho...

« RÉVÉLATIONS »... SUR LES MANIPULATEURS EXTRÊMISTES

Mais c'est le second article du 6 janvier, « Des syndicats débordés par des leaders extrémistes », qui sous prétexte d'expliquer les ressorts des conflits sociaux en cours chez PSA Aulnay, Goodyear (Amiens) et Arcelor Mittal (Florange) se charge de développer le thème de la manipulation par des représentants syndicaux « extrémistes ».

Là encore, l'entrée en matière est ébouriffante : « *Jean-Pierre Mercier, Mickaël Wamen, Édouard Martin... grâce à leur charisme et à leur effet d'entraînement, ces trois leaders syndicaux sont sous les feux des caméras. À eux seuls, ils monopolisent la parole et donnent de la France l'image d'un pays qui lutte contre la mondialisation, le capitalisme... Et ce, avec la bénédiction, plus ou moins voulue, de leur direction confédérale.* » Heureusement, il y a peu de risque que les trois syndicalistes « extrémistes » (*sic*) « monopolisent la parole » dans cet article du *Figaro* : le journaliste ne les citera pas une seule fois et n'évoquera pas même une tentative d'interview...

La suite de l'article est à l'avenant, faisant intervenir deux mystérieux experts qui livrent leurs analyses toutes personnelles et quelques considérations de haute stratégie politique et syndicale : « *Ce sont des fortes personnalités qui tiennent un discours différent, rapporte un expert*

en relations sociales. Ils sont les seuls à s'exprimer car, bien souvent, les leaders des confédérations n'ont rien à dire, faute d'idées ou de stratégie alternative à opposer. » C'est notamment le cas aujourd'hui avec la CGT, contente de l'image de combat renvoyée par Jean-Pierre Mercier chez PSA Aulnay et Mickaël Wamen chez Goodyear Amiens. « *Leur discours est relayé au plan politique par Lutte ouvrière et le Front de gauche, juge un spécialiste des syndicats. Il permet à Bernard Thibault de présenter à François Hollande l'image d'un syndicat contestataire.* » »

Deux points de vue anonymes indispensables qui révèlent donc pour le premier que nos « extrémistes » sont de fortes personnalités et que les directions syndicales n'ont rien à dire, tandis que le second proclame que des partis de gauche soutiennent les salariés en grève (ça alors !) et que la CGT trouverait son compte à un peu de conflictualité sociale (ce qui est original, pour un syndicat de salariés).

Après ces laborieuses « analyses », le rédacteur en revient à ses véritables préoccupations : démontrer que les figures syndicales du moment sont de dangereux agitateurs. Ce que confirme le troisième « savant » convoqué, Bernard Vivier, directeur de l'Institut supérieur du travail qui assène que « *Jean-Pierre Mercier utilise le syndicalisme comme un levier pour parvenir à la révolution* »... Et le rédacteur d'apporter la preuve ultime de l'existence de cet agenda caché : « *Mercier, Wamen et consorts* », qui « *ne cachent d'ailleurs pas la finalité de leurs actes* », furent... candidats aux élections sous les étiquettes respectives de Lutte ouvrière et du Front de gauche. Un défaut apparemment pour l'auteur de l'article, peu loquace sur l'Institut supérieur du travail que dirige Bernard Vivier... Et pour cause (voir l'encadré « L'air confiné de C dans l'air », p. 30).

Après son réquisitoire imparable, le plumitif du *Figaro*, avec l'aide de Bernard Vivier, s'emploie à séparer le

bon grain de l'ivraie : « *C'est [Édouard Martin] une belle gueule qui souffre, assure Bernard Vivier. Même s'il se sent trahi, son combat n'est pas teinté d'idéologie politique.* » Pour achever de rassurer le lecteur inquiet et comme ultime gage de pluralisme, l'article se conclut sur les deux seules citations de syndicalistes : celle d'un interlocuteur non identifié au siège de la CFTD qui assure au sujet d'Édouard Martin qu'« *il n'y a pas de différence de fond avec Laurent Berger, dont il est proche et avec lequel il est en contact* » ; et celle de Jean-Dominique Simonpoli, directeur de l'association Dialogue et ex-responsable de la fédération CGT des banques et assurances qui garantit qu'« *une coagulation de la contestation n'est pas à l'ordre du jour* »... Ouf !

Une opération de « criminalisation préventive » qui sous-traite à des responsables policiers et gouvernementaux le soin de dénoncer par anticipation d'hypothétiques « opérations coups de poing », des « débordements », des « fauteurs de troubles », des « jusqu'au-boutistes », une « cinquantaine d'énervés », « imprévisibles », « qui veulent en découdre »... Des experts non identifiés ou aux orientations idéologiques pour le moins marquées (et non signalées) qui intentent des procès d'intention politiques aux leaders de la contestation tout en infantilisant des salariés mobilisés décrits comme étant sous le joug de leurs représentants...

Deux articles portant sur des syndicalistes et des salariés en lutte sans jamais en interviewer un seul, sans jamais citer une seule de leurs déclarations et sans jamais rapporter un fait ou une action précise. Deux articles horriblement bavards en somme, qui n'informent sur rien : ils insinuent, ils suggèrent, ils spéculent... Deux « libres opinions » à charge (pourquoi pas ?) mais déguisés en articles d'information voire enquêtes. Autant de procédés bien rôdés qui ont l'inconvénient de réduire l'information à son commentaire, et l'avantage de permettre, après avoir pris connaissance de l'édito, de s'épargner la lecture du *Figaro* !

LA MOBILISATION « INCOMPRÉHENSIBLE » DES ENSEIGNANTS « CORPORATISTES »

Comment disqualifier une mobilisation sociale ? Il suffit de décréter qu'elle est « incompréhensible » et « corporatiste ». Ce fut le cas, dans nombre de médias, à l'occasion des grèves et manifestations de professeurs des écoles contre le projet de loi pour la « Refondation de l'école ».

UNE MOBILISATION INCOMPRÉHENSIBLE

« Incompréhensible » : c'est un des leitmotivs éditocratiques devant la mobilisation des instituteurs parisiens le mardi 22 janvier 2013, dont le caractère massif pouvait en effet surprendre. Pourtant, c'est précisément le rôle des médias de rendre compréhensible ce qui ne l'est pas au premier abord, et il pourrait y avoir là une sorte de défi, stimulant, pour des journalistes tentés de faire leur métier, en présentant le dossier dans toute sa complexité, le détail du projet de loi comme les arguments et les revendications de ceux qui s'y opposent... Mais, sans surprise, dans les principaux médias on a plutôt eu droit à des présentations parcellaires et biaisées. Quelques aperçus sur le meilleur du pire.

Le Parisien s'exclame et interroge



Est-ce parce qu'il n'est pas parvenu à informer que *Le Parisien* interroge ses lecteurs pour savoir s'ils partagent, réelle ou feinte, sa perplexité ?



Mais il faut reconnaître que, malgré une « Une » qui laissait présager le pire (« Nos enfants ne méritent pas ça ! »), la double page de l'édition papier du *Parisien* consacrée à la réforme Peillon est plus complète sur les raisons de l'opposition que celle, par exemple, de *Libération*.

Sur Europe 1, « on est un peu perdu »

Mardi 22 janvier, dans « Europe 1 midi », le journal de la mi-journée, 4 min. 30 (sur 25 min.) sont consacrées au mouvement de grève, score honorable, même si le mercaptan échappé de l'usine rouennaise bénéficiera de deux minutes supplémentaires. Le problème, c'est qu'en 4 min. 30, on n'apprendra pas grand-chose.

C'est d'abord Marion Calais qui propose un résumé très personnel du mot d'ordre des manifestants : « Ils dénoncent le retour de la semaine de 4 jours et demi en primaire ». Cette « dénonciation » n'existe que dans l'esprit de M. Calais (et nombre de ses confrères), mais qu'importe ! Elle se tourne alors logiquement vers... « Fabien Cazeaux franchement on est un peu perdu, il y a eu une concertation sur cette réforme, tout le monde a discuté, alors qu'est ce qui cloche d'un coup, aujourd'hui ? ». Et Fabien Cazeaux de proposer un « décryptage »

(sic), en 45 secondes chrono, dont voici l'essentiel :

« Eh bien c'est le passage à l'acte qui pose problème [...] l'objectif c'est d'alléger la journée des écoliers, tout le monde était d'accord là-dessus [...] mais du coup qu'est-ce qu'on fait faire aux enfants en dehors des cours, ça c'est au cœur de la grève des enseignants parisiens aujourd'hui, alors que justement Paris est particulièrement bien doté en termes d'équipements de culture, de loisirs. À Paris et ailleurs, il y a aussi la question de la formation des animateurs qui prendront en charge les enfants qui se pose. Enfin des questions de gros sous, à la fois pour les syndicats [...] les mairies quant à elles s'alarment d'une flambée de leurs dépenses [...] »

Un « décryptage », donc, qui est d'abord une série de questions. Et comme « on est un peu perdu », on invite Pauline Leclerc, secrétaire académique du SE-Unsa Paris... pour les lui poser et tenter d'y voir plus clair ? Pas exactement...

C'est Patrick Roger qui attaque : « Alors franchement pendant la concertation, on a entendu un "oui" certain à la réforme, maintenant c'est "non" comme le disait Fabien Cazeaux à l'instant. Est-ce que vous n'êtes pas en train de vous battre pour obtenir des compensations à ce mercredi supplémentaire - travaillé, hein ! »

En clair : « franchement », vous n'avez pas l'air de savoir ce que vous voulez - à part de l'argent, non ? Et quand Pauline Leclerc répond que la concertation portait sur le fond, « les programmes, la manière dont on enseigne, etc. Là on a une réponse sur la forme, avec "ben ça ira mieux avec 4 jours et demi" »,

Marion Calais la coupe pour lui asséner une objection de bon sens, qui montre malheureusement qu'elle n'a rien compris – ou rien écouté: « *Mais alors est-ce que la concertation c'était pas le moment d'exprimer vos doutes sur la forme, plutôt qu'après, une fois que le décret a été présenté?* » En clair: même si vous savez ce que vous voulez, de toute façon c'est trop tard.

Quant aux deux dernières questions, toutes deux dues à Patrick Roger, elles se passent de commentaires:

– « *Alors si vous aviez Vincent Peillon, là, en face de vous, que lui diriez-vous en deux mots?* »

– « *D'un mot encore, Pauline Leclerc, on a entendu des écoliers ce matin sur Europe 1, dans des écoles primaires à Paris, qui rapportaient ce que leur avaient dit des profs en disant "le mercredi c'est nul, on va plus travailler, etc.", c'est normal de donner son avis comme ça quand on est instit'?* »

Et quand on est le journaliste titulaire de la tranche 11 h 30-13 h sur une grande radio nationale, c'est « normal » de poser ce genre de questions?

UNE MOBILISATION CORPORATISTE

Peu pressés d'informer vraiment et d'expliquer un peu, nombre de médias ont surtout informé... sur leurs raisons de condamner la mobilisation.

L'Express a tout compris

La veille de la journée de mobilisation, c'est L'Express qui se distingue par un petit chef-d'œuvre. Sobrement intitulé: « Rythmes scolaires: pourquoi la grève des enseignants parisiens est injustifiée », l'article propose un argumentaire contre « *une grève dont les mots d'ordre sont difficilement compréhensibles* ». Et s'ils sont difficiles à comprendre, ce n'est pas parce que bien peu de médias se donnent la peine de les expliquer, mais parce qu'elle est injustifiable. C'est du moins ce que prétend démontrer l'article, en trois points, déclinés avec un aplomb ministériel: d'abord « *la concertation a eu lieu* », ensuite cette « *réforme répond aux revendications des syndicats* » (sic: on comprend

SERVICE MINIMUM D'INFORMATION

Opposition? Si parmi les grévistes, certains s'opposaient sans doute au passage à 4 jours et demi, les syndicats qui impulsent le mouvement n'en refusent pas *a priori* le principe, mais les conditions et les modalités d'application, ou subordonnent sa discussion à des objectifs à leurs yeux plus importants. Les uns demandent en conséquence l'abrogation du décret, d'autres son report et sa réélaboration. Le collectif des « dindons », ignoré des médias qui avaient pourtant adoré celui des « pigeons » demande, dans une pétition, « *l'abandon immédiat de la remise en question des rythmes scolaires, absolument pas prioritaire à nos yeux, tant que d'autres points fondamentaux n'ont pas été revus* ». Mais pour les zéloteurs de « La Réforme », quelle qu'elle soit, c'est tout ou rien. Or voici par exemple ce que disait le communiqué du SNUipp-FSU, syndicat majoritaire, le 8 février:

Mardi 12 février, près de 6 enseignants sur 10 (58 %) seront en grève pour demander une réforme des rythmes réussie pour tous les élèves sur tout le territoire et prenant en compte l'avis des enseignants et des parents. [...] Alors que nous avons besoin d'avancer sur une amélioration des temps de l'enfant, les annonces contradictoires et le flou longtemps entretenu sur de nombreux points ont davantage semé le trouble que permis de construire de la confiance envers la réforme. [...] C'est bien pour donner à la réforme le temps de réussir, Monsieur le Ministre, que le SNUipp-FSU estime qu'un report à 2014 est nécessaire, ainsi qu'une réécriture du décret. [...] Cette réforme des rythmes insuffisamment préparée relègue au second plan des sujets essentiels pour une meilleure réussite des élèves: révision des programmes, scolarisation des tout-petits, revitalisation de la maternelle, avenir des Rased, Éducation prioritaire, direction d'école.

Concertation? Tout le monde est d'accord sur la nécessité de *cette* réforme, la concertation a eu lieu, et voilà que les instituteurs, devant l'obstacle, refusent brutalement de sauter: voilà ce que l'on risque de retenir de la couverture médiatique de cette mobilisation, c'est-à-dire une vision partielle et partiale. Or, fait par exemple rarement rappelé dans les journaux et éditoriaux des 21-23 janvier, la fameuse « concertation » de décembre s'est close par... une première manifestation, à l'appel du SNUipp-FSU et de cinq autres syndicats, pour... « *protester contre le manque de concertation du gouvernement sur la question de la réforme des rythmes scolaires et mettre en avant les priorités des professeurs* », comme l'avait alors rappelé *Métro*, le 19 décembre 2012.

Quant au projet de loi plébiscité par tout le monde et sa mère, il a été rejeté, le 8 janvier, par le Conseil supérieur de l'éducation (CSE), avant de l'être à nouveau, trois jours plus tard, par le Comité technique ministériel: deux instances consultatives qui n'ont pas empêché Vincent Peillon de présenter son projet au Conseil des ministres. Détail du vote au CSE, composé, selon le site du ministère, de « *membres représentant les personnels, les usagers et les partenaires de l'État dans l'action éducative* »: 5 voix pour, 23 contre, 30 abstentions et 14 refus de vote. Faut-il en conclure qu'à part ces 5 voix « pour », personne ne se soucie de « l'intérêt de l'enfant » ?

l'incompréhension générale!) et enfin « l'argument avancé par les grévistes de l'allongement de leur temps de travail, sans contrepartie » n'a pas lieu d'être, puisque « le temps de travail des enseignants de primaire reste fixé à 24 heures par semaine ». Alors, où est le problème? Le problème est que la teneur en information de ce genre d'article est à peu près nulle: suite d'assertions péremptoires qui sont autant de points de vue et de prises de positions, cet article est un éditorial, qui gagnerait, au moins, à être signalé comme tel.

Le Monde triomphe

Mais quand on lit l'éditorial du *Monde*, on se demande si l'on ne préfère pas encore l'éditorial masqué de *L'Express*. Dans l'éditorial du *Monde*, on exprime sans fard, sans scrupule et sans retenue son soutien rituel à La Réforme, et sa détestation, non moins automatique, des opposants, corporatistes et privilégiés. Ce jour-là, le titre est tout en nuance: « L'école, ou le triomphe du corporatisme ».

L'argumentaire est simple, bien qu'un peu bancal, sans doute à cause d'un enthousiasme réformiste mal maîtrisé: « tout le monde ou presque » est d'accord pour réformer les rythmes scolaires. La réforme Peillon a « rouvert le dossier », mais la « révolution » annoncée n'aura pas lieu, puisqu'il se contente de raccourcir les journées d'une « demi-heure », sans toucher à la durée de l'année scolaire. On croit comprendre que *Le Monde* va critiquer cette pseudo-réforme qui accouche d'une souris, mais non: les instituteurs se mettant en grève, craignant « de perdre dans l'affaire un privilège qui remonte à la monarchie de Juillet », et tentant par ailleurs « d'entraîner les parents dans leur combat », la sentence du *Monde* tombe, implacable: « Ce corporatisme étriqué est lamentable. »

Pour appuyer ce verdict, on trouve en page intérieure deux articles: le premier fait le point sur la contestation parisienne, en offrant généreusement un paragraphe (10 % de l'article) aux arguments des grévistes... C'est peu, mais visiblement c'est déjà trop, puisque l'auteur se

charge ensuite d'y répondre lui-même: « Une "remise à plat"? Elle a déjà eu lieu, semble-t-il, au moins à deux reprises ces dernières années [...] "Pas d'apport démontré pour les élèves?" Si un sujet fait consensus parmi les spécialistes, c'est bien la nécessité de mettre un terme à la semaine de 4 jours... »

Le second, qui se présente comme une « analyse », se penche sur la stratégie de Peillon, qui « force tête baissée, outré des égoïsmes adultes » sur le « front du primaire », mais reste prudent sur le reste – non sans raison: « On voit déjà avec les rythmes combien il est compliqué de défendre l'intérêt de l'écolier, c'est-à-dire de celui qui dans le système ne fait pas grève et ne manifeste pas. » Heureusement que les écoliers, méprisés des instituteurs grévistes, peuvent compter sur les journalistes du *Monde* pour défendre leurs intérêts.

Naturellement, l'éditorialiste anonyme du *Monde* peut compter sur le soutien de l'éditocrate en chef de *L'Express*, Christophe Barbier, qui dans son « édito vidéo » adresse un « carton jaune » à Vincent Peillon, qui risque de céder à la « tentation de la co-gestion: pour que les syndicats soient calmes, c'est tout simple, il faut gérer le ministère de l'Éducation nationale avec eux ». Mais Barbier a encore de l'espoir: « Il est intelligent, Vincent Peillon. Il faudra qu'il arrive à ruser avec le corporatisme des enseignants. »

Libération refait son retard

Dans le concert médiatique fustigeant l'incompréhensible grève des instituteurs parisiens du 22 janvier, *Libération* était resté relativement en retrait, proposant un « décryptage » qui évoquait une réforme « passablement illisible » et « confuse », sans dire un mot de l'égoïsme des enseignants. Sans doute un peu vexé de s'être laissé distancer par *Le Monde*, et démontrant les vertus d'une saine concurrence, *Libération* s'est rapidement repris et, dans son édition du lundi 11 février, veille d'une nouvelle journée de mobilisation nationale contre la réforme des rythmes scolaires, sort l'artillerie lourde. Très lourde.

Et d'abord, une « Une » comme on les aime:



On avait déjà rencontré cette propension médiatique à se poser en défenseur de la veuve et de l'écolier. C'était le cas du *Parisien* du 22 janvier, qui semble avoir inspiré *Libération*. Mais *Le Parisien* se contentait de renvoyer tout le monde (journalistes mis à part) dos à dos: ministre, parents, enseignants, incapables de se mettre d'accord, comme « dans un mauvais divorce, où l'on s'étripe sur le dos des enfants ».

Alors que pour *Libération*, selon l'appel de « Une », la cause est désormais entendue: ce sont bien les « enseignants de primaire et maternelle » qui sont coupables de négliger l'intérêt de l'élève, en luttant « contre la semaine de quatre jours et demi ». Un « combat » d'autant plus « difficile à justifier », en effet, que comme on l'a déjà dit, les médias se préoccupent davantage d'expliquer pourquoi il est incompréhensible que d'informer sur ses motifs réels et les arguments qui le fondent. Pour ne prendre qu'un exemple, la « Une » de *Libé* contient une erreur factuelle grossière: les enseignants ne sont pas en grève « contre la semaine de quatre jours et demi », mais contre les conditions de la mise en place de cette réforme en 2013, et pour son report en 2014.

Mais cette « Une » inexacte, ou plus exactement mensongère, n'est qu'une mise en bouche. À l'intérieur, deux doubles pages, dont la première est un chef-d'œuvre:



fabricant d'opinion. Et *Libération* sait les choisir: celui-là ne manque pas dénoncer le néfaste « corporatisme » des enseignants. Ce qu'il fait fort bien, et comme on lui dit de faire:

- *Libération*: « *S'agit-il d'une réaction corporatiste?* »
- François Dubet: « *Évidemment, c'est du corporatisme.* »

Alors, pourquoi faire appel à un « expert » pour dire ce que « *chacun sait* » et ce que tout bon éditocrate peut gribouiller sur les « *crispations des profs* » ou l'impossibilité de réformer l'Éducation nationale? Peut-être pour permettre à l'éditocrate en chef de la « maison commune de toute la gauche » de s'appuyer sur lui pour fustiger le « corporatisme enseignant » - ce qu'on fait tout de même avec un peu plus de complexes qu'au *Monde* ou au *Figaro*.

Dans la colonne de gauche, des « *Repères* » - c'est-à-dire une suite de « brèves » sans lien entre elles, qui n'apprennent rien ou pas grand-chose: trois phrases sur « *une mobilisation variée* » (qui manifeste et pourquoi: c'est le seul « espace » accordé aux revendications des syndicats), une citation de Peillon (qui « *ne croi[t] pas à ces histoires de corporatisme* » - il faut dire qu'il n'a pas encore lu *Libé*), et des chiffres: 144 (le nombre de jours de classe en primaire) ou 29 (la place de la France pour les performances en lecture). Le premier expliquant sans doute le second. Ou pas.

Un autre encadré achève de présenter « *L'essentiel* », en deux parties et quarante mots: « *Le contexte* » (« *une nouvelle grève [...]* ») et surtout « *L'enjeu* » (« *le ministre vaincra-t-il les corporatismes pour imposer une réforme globalement soutenue par les parents d'élèves?* »). Le lecteur s'étant ainsi bien « repéré », on peut passer aux commentaires: ceux de l'expert universitaire et de l'expert éditocratique. Dans quel ordre? Peu importe, car ils sont interchangeables.

Le premier, François Dubet, est longuement interrogé sur... « *les crispations des profs* », comme le résume - assez justement - le chapeau de l'interview. Selon le paragraphe d'introduction, il « analyse » et « s'inquiète ». Mais l'objet de son « analyse » et le motif de son inquiétude sont très ciblés: il « analyse le blocage enseignant et s'inquiète des difficultés à faire bouger le système ». Une seule question porte sur le projet de loi lui-même (« *La réforme du rythme est-elle une bonne réforme?* »), et la réponse, qui se moque des prétendues « arguties » des opposants, sans présenter le moindre élément d'analyse, dit assez ce que vaut cet « expert »: « *Les opposants cachent leur opposition derrière des arguties: « ça va être nul », « on n'y arrivera jamais » [...] Certaines critiques peuvent être fondées. La loi n'est pas parfaite. Mais on ne peut pas reprocher à Vincent Peillon de passer en force. Il a procédé à une vaste consultation. Et tout est négociable. Surtout, chacun sait que 6 heures de cours par jour [...] ce n'est pas un bon système scolaire.* »

On l'a compris, ce n'est pas en sociologue que parle le sociologue pourtant invité à ce titre, mais en qualité de

Quoi qu'il en soit, Nicolas Demorand, dans un éditorial simplement intitulé « *Paralyse* », nous fait part de son inquiétude: « *maintenant que les banderoles sont de sortie et que les manifestations s'enchaînent* », il y a un « *risque* »: le risque que s'impose « *l'idée, parfaitement décrite par le sociologue de l'éducation François Dubet, [...] que le monde enseignant, ou ses syndicats, incarne l'archétype le plus achevé du conservatisme.* » Idée vraie ou fausse? Nicolas reste prudemment ambigu - ce qui ne l'empêche pas, lui et le journal qu'il dirige, de mettre tout en œuvre pour la faire triompher.

Après cette remarquable entrée en matière, la double page suivante apporte quelques nuances. Deux articles (« *Des enseignants dans le doute* » et « *Des parents dans le flou* ») qui, malgré leur forme de micro-trottoir à peine amélioré, donnent à entendre quelques critiques, quelques arguments, pour et contre: où l'on comprend qu'il pourrait y avoir un débat sérieux sur cette réforme, son contenu, les conséquences concrètes et pratiques de son application, les solutions alternatives, mais qu'il n'aura pas lieu dans *Libération*. La dernière page (moins une demi-page de pub) s'attarde sur - « *décrypte* » - les risques « politiques » de l'échec de cette réforme... pour le ministre.

Et, en terminant le « dossier », on en vient à se dire que le titre de « Une » n'était finalement pas si mal choisi que ça: « *Et les élèves dans tout ça?* »

Au lieu de donner des leçons tous azimuts, en renvoyant tout le monde dos à dos (dans le meilleur des cas), nos médias, auto-proclamés défenseurs de la veuve et de l'écolier, ne serviraient-ils pas mieux « l'intérêt des enfants », des parents, des enseignants, en expliquant (le détail du projet de loi et ses conséquences concrètes), en informant (sur les arguments des opposants à La Réforme - ou plus exactement les partisans d'une autre réforme), en enquêtant (sur les conditions d'exercice du métier d'instituteur, la situation de l'école, ses moyens, ses objectifs...) - et pas seulement un jour de grève? On peut rêver!

LA MOBILISATION « INUTILE » DES « PRIVILÉGIÉS » DE LA FONCTION PUBLIQUE

Comment disqualifier une mobilisation sociale ? Il suffit de la décréter « inutile », et d'autant plus néfaste qu'elle est le fait de « privilégiés ». Ce fut le cas, dans nombre de médias, à l'occasion de la grève à l'appel de plusieurs syndicats (FSU, CGT, Solidaires) du jeudi 31 janvier. Deux exemples.

20 MINUTES DÉCRÈTE L'INUTILITÉ DE LA GRÈVE

Mais les grognements irréfléchis des médias ne s'arrêtent pas là et certains jugent utile d'aller plus loin dans la stigmatisation des luttes sociales. C'est ainsi que le journal *20 minutes*, qui n'est « gratuit » que parce qu'il est financé intégralement par la publicité (dont le montant est ponctionné sur les consommateurs), titrait son article du jeudi 31 janvier consacré à la grève dans la fonction publique : « *Les fonctionnaires se mobilisent pour rien* » (dans la version papier), et sur son site internet « *La grève des fonctionnaires, perdue d'avance ?* »

Pour justifier cette affirmation, *20 minutes* recourt à l'expertise d'Agnès Verdier-Molinié, directrice de la Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques (Ifrap) : une experte dont on se garde bien d'indiquer les options politique et une institution dont on oublie de préciser la nature. À la question : « *une grève massive pourrait-elle le [le gouvernement] faire plier ?* », l'experte répond sobrement : « *Aucune chance* », ajoutant « *d'autant plus que leurs salaires ont malgré tout progressé* ».

Étrange manière de rendre compte d'un mouvement, qui consiste à décréter – et ce avant même qu'il ait eu lieu – non seulement son inutilité (ils se mobilisent « *pour rien* ») mais aussi son échec prévisible (ils ont « *perdu d'avance* »). Le mécanisme, là encore, est connu, et pourtant efficace : asséner une prophétie avec l'aplomb et l'assurance que procure le pouvoir médiatique – qui consiste dans la légitimité accordée aux médias de dire le vrai – peut, dans certaines conditions, contribuer à faire advenir ce que l'on prophétise. En effet, s'employer à briser la croyance dans l'utilité d'une mobilisation sociale constitue à l'évidence le plus sûr moyen d'en affaiblir par avance la portée.

Mais *20 minutes* ne s'en est pas tenu là puisque la veille, le journal avait publié sur son site un article intitulé : « *Les fonctionnaires sont-ils des privilégiés ?* » Faisant ainsi implicitement comme si cette grève ne concernait que les fonctionnaires, le journal passe sous silence le fait que l'ensemble des travailleurs de la fonction publique n'est pas doté, loin de là, du statut de fonctionnaire, nombre d'agents étant contractuels, mais surtout, par le choix des termes (« *privilégiés* »), renforce l'idée d'une concurrence entre travailleurs du public et du privé,

et que l'amélioration du sort des seconds passerait par des régressions imposées aux premiers.

LES ÉCHOS FUSTIGENT LES PRIVILÉGIÉS

Aujourd'hui en situation de monopole dans le champ de la presse économique quotidienne (depuis la disparition de la version papier de *La Tribune* en janvier 2012), *Les Échos* intitule son éditorial consacré à la grève dans la fonction publique « *Le beurre et l'argent du beurre* ». Sous la plume de Jean-François Péresse, beau-frère de la députée et secrétaire générale UMP du même nom, le journal considère que les travailleurs de la fonction publique « *donnent la désagréable impression de vouloir le beurre et l'argent du beurre, par ces temps austères où chacun est appelé à se serrer la ceinture* ».

Car « *le beurre, les fonctionnaires l'ont eu avec l'élection de François Hollande : c'est le coup d'arrêt donné à la politique de diminution des effectifs de la fonction publique, laquelle, devenue obèse, avait enfin fini par maigrir de 30 000 unités chaque année* ». Fonctionnaires et contractuels de la fonction publique pourront donc se réjouir que *Les Échos* s'inquiètent de leur déplorable régime alimentaire, eux qui ont une tendance naturelle à l'indolence grassement récompensée. En effet, « *c'est bien l'argent du beurre que les fonctionnaires veulent aujourd'hui lorsqu'ils se mobilisent pour obtenir des gains de pouvoir d'achat* ».

Leur mobilisation n'est donc pas seulement inutile, comme l'affirmait le journal *20 minutes* ; elle a « *quelque chose d'insolent* », mais est aussi « *singulièrement déplacée dans un pays où des milliers de salariés de l'industrie ont, eux, de légitimes raisons de protester non pas contre une perte de salaire mais contre la perte de leur emploi* ». La grève dans la fonction publique aura au moins eu pour vertu de permettre aux *Échos* de manifester leur soutien aux travailleurs de PSA, de Goodyear ou de Sanofi dans leurs luttes contre les fermetures de site décidées par les actionnaires de leurs entreprises.

Faisant face à tant d'inconscience et d'insolence, Jean-François Péresse se trouve contraint de menacer : « *Les 5 millions d'agents de l'État auraient surtout mauvaise grâce à s'estimer maltraités par un pouvoir qui s'abstient soigneusement de s'intéresser à leur statut, à leurs retraites et à leur productivité.* » En d'autres termes, chers travailleurs

de la fonction publique, estimez-vous heureux qu'un gouvernement ne vienne pas mettre son nez dans votre coupable indolence et vos retraites chapeau.

Il est vrai que, de la part d'un journal possédé par Bernard Arnault, le verdict prononcé par l'éditorialiste pourrait prêter à sourire, s'il n'était pas indécent. Car au moment où leur patron – rien moins que la 10^e fortune mondiale – envisage de demander la nationalité belge, ce qui, heureuse coïncidence, lui permettrait de bénéficier de plusieurs dizaines de millions

d'euros d'économies fiscales, on n'a pas vu les journalistes des *Échos* s'indigner de son insolence. Autant dire qu'ils ont l'injonction à se serrer la ceinture singulièrement sélective.

Les revendications des grévistes étaient-elles légitimes et leur mode d'action adapté? Il ne nous appartient pas de le dire. Mais dans ces médias, la mobilisation s'est trouvée prise, comme il est d'usage, entre le marteau des lieux communs les plus éculés sur la « France en faillite » et l'enclume de la culpabilisation par l'invocation du privé.

L'AIR CONFINÉ DE « C DANS L'AIR »

Le jour même de la grève des fonctionnaires, Yves Calvi avait soigneusement sélectionné ses invités pour l'émission « C dans l'air », intitulée à cette occasion « La France des fonctionnaires » et diffusée sur France 5 (qui fait partie, il n'est jamais inutile de le rappeler, du secteur public prétendument de service public).

- Agnès Verdier-Molinié, directrice de la Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques (Ifrap), déjà mobilisée par *20 minutes*, auteure d'un livre dont le titre résume le propos : **Les Fonctionnaires contre l'État. Le grand sabotage**. Une experte au-dessus de tout soupçon, évidemment, puisque le think-tank dont elle est la directrice a été fondé par Bernard Zimmern (actuellement président d'honneur), auteur d'ouvrages aux titres éminemment poétiques : **À tout fonctionnaire son chômeur** (en 1999), **Les Profiteurs de l'État** (en 2001) ou encore **La Dictature des syndicats** (en 2003).
- Yves Thréard, directeur adjoint de la rédaction du *Figaro*.
- Bernard Vivier, directeur de l'Institut supérieur du travail (IST), que les médias qui invitent ses membres se gardent généralement de présenter. Et pour cause : fondé en 1969 par un ancien collabo (Claude Hamel) et ayant permis le recyclage de quelques militants de l'extrême droite des années 1960-1970 (Hervé Novelli, Xavier Raufer), l'IST est un centre de formation et un institut d'étude sur les relations sociales presque exclusivement financé par des commandes patronales.

Soit une invitée fanatiquement libérale, un invité totalement libéral et un troisième, évidemment... libéral. Et pour leur porter la contradiction, Luc Béritte, secrétaire général de l'Union nationale des syndicats autonomes (Unsa) qui, dans le rôle du défenseur des fonctionnaires, avait pour particularité de représenter un syndicat n'ayant pas, pour des raisons qu'il ne nous appartient pas de juger, appelé à la grève!

Outre cette absence totale sur le plateau d'un intervenant soutenant la grève, on notera quelques questions posées par l'animateur Yves Calvi, dont on sait l'amour qu'il porte à la fonction publique :

- « *Que dit-on aux fonctionnaires quand on n'a pas de marge ?* »
- « **Est-il possible de demander des augmentations de salaires** quand un pays traverse une crise si difficile et qu'on a soi-même une garantie de l'emploi qui est importante ? »
- « *Sans un instant songer à vous culpabiliser, aujourd'hui y a encore 1 713 emplois qui sautent chez Goodyear. Vous n'appeliez pas à la manifestation et on peut pas dire que ce soit un franc succès si on évalue la mobilisation aujourd'hui. Est-ce que vous pensez qu'il peut y avoir une indécence éventuelle à aller manifester quand, dans le privé, on est aussi frappé par la crise et par les plans sociaux ?* »
- [Lisant une « question de téléspectateur »] : « **Ne faudrait-il pas qu'un jour François Hollande touche aux privilèges** de son électorat alors qu'il ponctionne toujours plus ailleurs ? »
- « *En vous écoutant, je me disais quand même que cette histoire de chiffres elle est passionnante, parce que vous avez balancé l'un et l'autre des chiffres que je qualifierais d'imparables, c'est-à-dire que je ne sais pas quoi dire quand on me dit "vous vous rendez compte si je fais la moyenne générale ça fera 4,40 euros d'augmentation en moyenne sur les fiches de paye" et quand on me dit "ça fera 1,8 milliard sur le budget de l'État en ce moment", j'me dis mais ça me paraît invraisemblable et ça n'est pas possible* ».

Supplique pour être interrogé par David Pujadas

En avril 2009, nous avons relevé l'interview de Xavier Mathieu, délégué syndical CGT-Continental, par David Pujadas, après que les salariés, à la suite du rejet de l'annulation de la fermeture de leur usine, eurent manifesté leur colère en créant un certain désordre et en brisant du matériel dans la sous-préfecture de Compiègne.

Pujadas avait alors jugé inutile d'interroger Xavier Mathieu sur les motifs de cette colère et préféré le sommer de s'expliquer sur la « violence » de salariés, en trois questions (sur un total... de trois questions). Pierre Carles, dans le film *Fin de concession* avait soumis cette séquence à Jean-Luc Mélenchon qui s'en était fort indigné (en des termes que le savoir-vivre du patronat réproûve). Indignés par l'indignation de Jean-Luc Mélenchon, *Le Parisien* puis France Info donnèrent à David Pujadas l'occasion de s'expliquer « sur le fond ». Et « sur le fond », voici ce que cela donna :

« Si vous voulez, c'est là qu'il est quand même un peu à côté de la plaque Jean-Luc Mélenchon, il n'a pas dû bien voir, bien comprendre parce que ce jour-là on fait 8 minutes sur le social. Y a les Continental, et puis y a les Molex derrière [...] Et on choisit, ce qui est une chose assez rare, y a peu de journaux qui l'ont fait, de recevoir en direct, de donner une exposition donc, de 2 minutes 30 en ouverture du journal, non pas à Bernard Thibault ou à François Chérèque, non pas au patron d'une confédération, mais à Xavier Mathieu qui est donc le leader syndical des Continental. Il a 2 minutes 30 en direct!! [...] Bon c'est vrai qu'on l'avait "repéré", entre guillemets, c'est quelqu'un qui parle un peu avec ses tripes... il est assez poignant. [...] Alors les questions, c'est des questions de base, c'est école de journalisme numéro 1, c'est, bien sûr, est-ce que vous regrettez ce saccage, est-ce que vous lancez un appel au calme, enfin il y avait évidemment aucune agressivité, et encore une fois, il a bénéficié d'une exposition assez exceptionnelle [...] Et Xavier Mathieu suite à cette interview il a eu le portrait en dernière page de Libé, enfin en quelque sorte il a éclaté pour le grand public. »

Ces explications de chargé de communication ne peuvent laisser indifférent. C'est pourquoi nous proposons à tous les porte-parole de salariés en lutte contre des formes de violence sociale de vous adresser, quand l'occasion s'en fera sentir, cette supplique :

Monsieur David Pujadas

Je vous adresse une humble requête. Accordez-moi, je vous prie, 2'30 d'« exposition » en direct lors d'un journal télévisé pour que je sois fugitivement aussi connu que le secrétariat national de mon syndicat, et que je sois enfin révélé à mon public. Je suis même prêt à faire des essais, pour vous permettre de vérifier à quel point je peux être « sincère » et « poignant ».

Accordez-moi, je vous prie, 2'30 d'entretien en direct lors d'un journal télévisé pour que Libération trace mon portrait. Je suis prêt à répondre à n'importe quelle question. Inutile de nous demander pourquoi nous sommes en colère. Bornez-vous à vous inquiéter de notre « violence », comme vous le faites chaque fois que vous interrogez M^{me} Parisot. Vous ne manquez en effet jamais de lui demander quelle fin justifie les moyens employés par nombre de patrons de son syndicat ; vous ne manquez jamais de lui demander « s'ils ne vont pas trop loin » quand leur violence atteint non pas le mobilier d'une sous-préfecture, mais des centaines ou des milliers de familles.

Et quand une crise boursière éclate, je vous l'accorde aussi, vous convoquez sur votre plateau les « leaders » des marchés financiers et les « patrons » des traders qui les fréquentent, pour leur demander fermement : « Est-ce que vous appelez au calme ? », « Est-ce que vous allez vous calmer ? »

C'est pourquoi, je vous en supplie, accordez-moi 2'30 d'entretien en direct lors d'un journal télévisé. Vous aurez en prime l'occasion de vous vanter d'avoir traité « le social ».

Avec cette condescendance souriante qui vous va si bien.

À QUOI SERT RMC ?

De l'aveu même de son patron, Alain Weil, RMC vise une cible commerciale très limitée mais qui intéresse tout particulièrement les annonceurs: celle des « décideurs économiques ». Il en résulte une ligne éditoriale qui non seulement exclut de l'auditoire et de l'antenne les femmes et les salariés, au profit des hommes et des patrons, mais aussi qui entretient les stéréotypes de la masculinité en ne proposant que des programmes que les hommes sont supposés attendre, tout en favorisant l'expression à l'antenne de formes particulièrement choquantes de sexisme...

UNE RADIO DE « MECS » POUR LES « MECS »

La recension des femmes animant les différentes émissions de la grille de RMC est rapide à réaliser... En semaine, seule Brigitte Lahaie est titulaire du poste d'animatrice, pour son émission quotidienne « Lahaie, l'amour et vous » de 14 heures à 16 heures, et se faufile parmi la vingtaine d'animateurs masculins. Le week-end, l'antenne reste toujours aussi masculine puisque seule Laëtitia Barlerin se fraie un passage parmi les membres de « l'autre » sexe. RMC ne va cependant pas jusqu'à lui confier les rênes de l'émission « Vos animaux », qu'elle doit co-animer avec François Sorel dont l'étendue des compétences est pourtant déjà largement sollicitée: il co-présente ainsi « Votre jardin », « Votre maison » et « Votre auto ». Les autres émissions du week-end sont entièrement masculines.

L'amour et les animaux domestiques, donc... Des thèmes que les clichés les plus triviaux associent spontanément aux préoccupations et à la sensibilité féminines, et dans lesquels RMC cantonne ses deux seules animatrices! Le recensement des femmes chroniqueuses régulières ou occasionnelles à l'antenne confirme cette tendance. Ainsi, si l'on peut notamment repérer la présence de Claire Andrieux et Marie Régnier dans l'émission animée par Jean-Jacques Bourdin, de Camille Dahan au standard d'Éric Brunet, de Carine Galli, Maryse Éwangé-Épée, Céline Géraud, Sarah Pitkowski ou Isabelle Sévérino dans différentes émissions sportives, de Marie Célie Guillaume, Claire O' Petit, Marie-Anne Soubre M'Barki ou de Sophie de Menthon dans « Les grandes gueules », leur place reste très marginale par rapport à celle des hommes. Une nette domination masculine dans les postes d'animateurs ou chroniqueurs, quand les femmes représentent 45,75 % du total du nombre de cartes de presse délivrées en 2012...

Quant aux auditrices choisies pour intervenir à l'antenne, le constat est au diapason de la situation qui prévaut derrière les micros... Ainsi, dans la tranche 9h-10h de « Bourdin & Co », entre le 28 novembre et le 14 janvier, 54 femmes et 295 hommes ont été pris à l'antenne; soit respectivement 15,47 % et 84,53 %. Dans neuf séquences, soit 29 % des émissions, aucune voix féminine n'a jamais été entendue.



C'est, bien entendu, la structure de la grille de RMC, avec ses nombreuses émissions sportives et de « talk » écoutées majoritairement par des hommes, qui explique cette structure de l'auditoire et de la rédaction. En effet, et quoi qu'on en pense, ces thèmes comme ces formes de débat intéressent prioritairement les hommes, pour des raisons qui tiennent à leur place dans la société, et plus largement à la force des représentations des frontières entre les genres.

Cette asymétrie, Franck Lanoux, le directeur général de RMC, la revendique le 31 août 2012 dans *20 Minutes* en convoquant un argument d'un sexisme pour le moins brutal: « Il y a la forte présence du sport, mais il y a aussi notre manière de faire de l'info, qui est celle du talk. Or les hommes aiment cela, car ils adorent qu'on dissèque l'information. Les femmes, elles, écoutent l'info puis s'occupent de leur famille, de leurs enfants; elles passent à autre chose. » Pour résumer: les hommes ne consentent qu'à écouter des hommes, et leurs femmes font la cuisine pendant qu'ils réfléchissent; RMC fait donc le seul calcul rationnel possible... CQFD!

UNE LIGNE ÉDITORIALE POUR LE MOINS GLISSANTE

Alors qu'un dirigeant de la station justifie ses choix éditoriaux par un machisme assumé, comment s'étonner que des formes particulièrement choquantes de sexisme puissent avoir cours à l'antenne? Et peut-on encore parler de « dérapages » (par définition accidentels) quand, régulièrement, des animateurs de RMC versent dans le fossé à coups de propos de bistrot sexistes, ou en faisant preuve d'un mépris social particulièrement crasse?

Alors qu'en octobre 2011, des propos tenus dans le « Moscato show », qui flirtaient avec l'apologie du harcèlement sexuel,

valurent à l'émission une mise en garde du CSA, en janvier dernier, c'est dans « Les grandes gueules » que deux chroniqueurs réguliers se laissèrent aller à des digressions scabreuses et révoltantes sur Nafissatou Diallo. Et c'est une femme, Sophie de Menthon, qui tint en la circonstance les propos les plus abjects, que ne pouvait laisser présager un pedigree des mieux garnis (Sophie de Menthon est présidente d'Éthic, membre du Conseil économique et social, Commandeur de l'Ordre national du mérite et Officier de la Légion d'honneur).

Florilège:

— Sophie de Menthon: « *Tu veux que je sois politiquement totalement incorrecte? [...] Je me demande, c'est horrible à dire, si c'est pas ce qui lui est arrivé de mieux.* »

— Sophie de Menthon: « *Moi je pense que l'argent qu'elle a gagné, qui lui permet d'élever sa fille, elle ne l'aurait jamais eu dans toute son existence et j'espère qu'elle oubliera ce moment extrêmement désagréable [...] Il y a des femmes dans la rue, je suis sûre qu'elles ont pensé ça, en disant "J'aimerais moi aussi être femme de chambre dans un hôtel et que ça m'arrive".* »

— Franck Tanguy, son collègue chroniqueur, participe à la surenchère: « *Elle n'a rien pour elle, elle ne sait pas lire pas écrire, elle est moche comme un cul, et elle gagne 1,5 million, c'est quand même extraordinaire cette histoire.* »

— Franck Tanguy: « *C'est un horrible événement dans sa vie dont certainement elle se rétablira, mais pour elle c'est quand même... ça va quoi!* »

Cet échange scandaleux, qui ne fut interrompu à aucun moment par les deux animateurs de l'émission valut à RMC une mise en demeure du CSA pour « *propos injurieux, misogynes, attentatoires à la dignité de la personne et à connotation raciste* ». Et dans cette situation indéfendable, Franck Lanoux prit sur lui de... défendre le concept de l'émission: « *"Les grandes gueules" est un exercice risqué car les chroniqueurs expriment des opinions tranchées.* » Un exercice risqué? En vérité une émission dont le principe même, qui consiste à affecter la subversion en hurlant n'importe quoi, y compris le pire, aux oreilles des auditeurs, est des plus contestables. Quant à parler « d'opinions »...

TROPISME PATRONAL

Sans tomber dans de telles outrances, l'émission « Bourdin & Co » n'en est pas moins outrageusement orientée et partielle... Ainsi, son animateur vedette, Jean-Jacques Bourdin, ne confessait-il pas en direct le 19 novembre dernier: « *Vous le savez, ici, nous sommes à l'écoute des PME, des TPE* »? Et ce denier sait aussi payer de sa personne puisque le 22 octobre dernier, il remettait en personne les « Trophées PME — Bougeons-nous », que RMC organise tous les ans depuis 2010!

Et Bourdin sait montrer à l'antenne à quel point le sort des entreprises lui tient à cœur. Ainsi, le 7 novembre, étreint par l'émotion, il se « lâchait » littéralement en lançant la chronique économique de Nicolas Doze: « *Les TPE [...] sont accablées de charges et de documents administratifs dans lesquels elles se noient.* » Deux semaines après, le 21 novembre, au téléphone avec un artisan albigeois se plaignant de l'augmentation de la cotisation foncière des entreprises (CFE), Bourdin volait à son secours: « *On s'en occupe, on va balancer une pétition [...] C'est injuste [...] on va être le détonateur.* »

Le 28 novembre, Bourdin se transformait de nouveau en attaché de presse des petites et moyennes entreprises, des artisans et des travailleurs indépendants. D'abord en donnant la parole à nombre d'entre eux se plaignant, naturellement, de la « lourdeur » des « charges » pesant sur leurs épaules. Puis, plus longuement, en tendant le micro avec complaisance à Jean Lardin, président de l'Union professionnelle artisanale (UPA). Enfin, le même jour, il se faisait à nouveau leur porte-parole à l'occasion de l'interview du ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, Michel Sapin, en s'appesantissant sur la concurrence déloyale que constituerait le régime d'auto-entrepreneur: « *Ils sont coincés [...] Je me mets à leur place.* »

Il est en revanche plus rare d'entendre les journalistes et chroniqueurs de la station se mettre à la place des... salariés de ces petites et moyennes entreprises. Ainsi, s'il arrive à l'émission « Bourdin & Co » de



leur donner – avec parcimonie – la parole, et se pencher sur leur sort, c'est pour dire qu'il faut qu'il... perde! Ainsi, le 26 juin, dans sa chronique économique, Nicolas Doze, s'abritant derrière l'argument d'autorité d'« experts » anonymes, était catégorique au sujet de la hausse du Smic: « *Économiquement, ce n'est pas moi qui le dis, les hausses sont néfastes.* » Doze ne manquant évidemment pas de déplorer que les premiers perdants, « *ce sont d'abord les très petites entreprises* ».

Ce contraste entre la place accordée aux « petits patrons » et à leurs salariés n'est finalement pas si surprenant que cela, RMC ayant fait des « décideurs économiques » une cible éditoriale et commerciale prioritaire. Et quand bien même il y aurait quelques femmes parmi les « décideurs économiques », RMC se conforme au sexisme ordinaire en semblant considérer qu'elles sont vouées, quand elles en ont fini avec les affaires, à s'occuper de la vie domestique plutôt que de s'informer sur... RMC!

D'où une programmation singulière qui accorde une place écrasante à l'information et au sport, traités de surcroît dans des registres qui font la part belle à la verve, voire au culot des intervenants. Et au gré des accès de misogynie des animateurs de la station, le CSA a beau agiter son sabre en bois, la radio d'Alain Weil continue imperturbablement son bonhomme de chemin en conservant son positionnement de radio macho et franchouillarde. Le comble étant que le propriétaire de la station s'est vu attribuer une chaîne supplémentaire sur la TNT et que, cerise sur le gâteau, cette chaîne de télévision a été récemment autorisée par le CSA à rediffuser... les émissions de radio de RMC.

QUAND LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE PRIVATISE LE DOMAINE PUBLIC

C'est le 15 janvier 2013, qu'Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, Louis Gallois, commissaire général à l'investissement, et Bruno Racine, président de la Bibliothèque nationale de France (BnF), se « félicitent de la conclusion de deux nouveaux accords de numérisation et de diffusion des collections de la BnF, couvrant les livres anciens et les fonds musicaux ». Ils ont été bien avisés de se féliciter eux-mêmes car à ce jour, personne ne s'est précipité pour se joindre à eux; bien au contraire: de tous côtés, les protestations fusent. Une pétition est en ligne qui a déjà reçu des milliers de signatures. Nous reprenons ici les principaux arguments de ceux qui contestent les accords passés par la BnF[1].

LE CONTENU DES ACCORDS

Puisque ces accords n'ont pas été publiés, on ne peut en savoir que ce qu'en disent les signataires, notamment à travers le communiqué de presse déjà cité, selon lequel les accords portent sur la numérisation par des sociétés privées de deux séries de documents: les livres anciens, antérieurs à l'année 1700, au nombre de 70000, et un lot de 200000 disques en vinyle. Ils ont été conclus par une filiale de la BnF, « BnF Partenariats » (eh oui, une bibliothèque peut avoir une filiale, comme n'importe quelle entreprise capitaliste...), avec les sociétés ProQuest (États-Unis) pour les livres et Believe Digital (France) et Memnon Archiving Service (Belgique), pour les disques. Aux termes des accords, les livres et disques numérisés ne seront accessibles pendant dix ans que dans les murs de la BnF, et soumis aux conditions d'accès de cette institution, à l'exception de 3500 livres (5 %) qui seront accessibles immédiatement et gratuitement sur le portail de la BnF, Gallica. Les sociétés privées contractantes auront l'exclusivité de la commercialisation des versions numérisées des livres et disques pendant dix ans. Pour les autres aspects de ces contrats, notamment la répartition des recettes des ventes entre la BnF et ses « partenaires », rien n'est public.

LA COMMERCIALISATION DU DOMAINE PUBLIC

Précisons tout d'abord que ces accords portent sur la numérisation de ce que l'on appelle le domaine public littéraire et artistique. Or ce domaine public, par définition, appartient à tout le monde – ou à personne, comme on voudra: il est en tout cas de libre usage, y compris commercial. Nous achetons depuis longtemps des œuvres d'auteurs classiques qui sont dans le domaine public; les éditeurs les rééditent régulièrement et les vendent pour couvrir leurs frais de production et un peu plus, avec cet avantage non négligeable qu'ils n'ont pas de droits d'auteur à payer sur ces ventes. Par contre, on peut se demander s'il est dans la vocation des bibliothèques, en

l'occurrence de la BnF, de procéder à cette commercialisation qui relève, autant que l'on sache, plutôt des éditeurs et des libraires. Car la vocation première d'une bibliothèque publique est bien la communication au public le plus large possible et dans les meilleures conditions possibles de la documentation culturelle que les créateurs et les contribuables d'un pays lui ont permis d'acquérir et de conserver. À cet égard, la BnF se doit-elle une attitude exemplaire, en tant que première bibliothèque du pays, financée sur fonds publics, et détentrice du dépôt légal de toute œuvre réalisée en France. On peut donc dire que la BnF sort de son rôle lorsqu'elle se lance dans les affaires. C'est sans doute pourquoi elle a créé une filiale spécialisée.

LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)

Quitte à numériser et commercialiser le domaine public, on peut regretter que ces opérations soient sous-traitées à des entreprises privées, c'est-à-dire qu'en l'occurrence l'État ne se donne pas les moyens d'y procéder lui-même. Avec ce risque que les sociétés privées dont l'objectif premier est de gagner de l'argent soient moins à même que l'État ou la BnF de veiller à la qualité de la numérisation et à la modération des prix de vente des documents numérisés. Ce n'est pas, notons-le, que la BnF manque de ressources; une part importante venant du CNL (Centre national du livre), qui alloue à la BnF chaque année une part substantielle de la redevance pour copie privée qu'il collecte et redistribue pour le secteur de l'édition (203 millions d'euros sur 255 en 2013), une autre du Grand Emprunt devenu « Les investissements d'avenir », à raison de 140 millions d'euros pour la numérisation du patrimoine, sans parler du budget annuel propre de la BnF, soit 265 millions d'euros. C'est une partie du Grand Emprunt (5 millions d'euros, soit le tiers de la numérisation), qui doit être mobilisée pour les PPP de la BnF. Mais qui dit emprunt dit remboursement: d'où la BnF va-t-elle sortir les millions qu'elle doit à l'État? Certainement de sa part dans la vente par les sociétés privées du patrimoine numérisé. Et qui va acheter ce

patrimoine qui sera probablement vendu sous forme de licence d'accès à des bases de données? Ce seront très probablement les universités, établissements publics culturels, grandes bibliothèques publiques et de recherche françaises et quelques étrangères. C'est donc l'argent public de ces organismes publics qui va permettre de rembourser l'emprunt public de l'État et de rémunérer les sociétés privées pour la numérisation! On peut légitimement se demander s'il n'y avait pas de solution moins coûteuse pour le secteur public, surtout si l'on considère la mauvaise affaire financière que représentent généralement les PPP pour les acteurs publics. Mais ce choix économique est en réalité un choix politique: celui d'un dispositif franchement libéral qui consiste à confier à des opérateurs privés ce qui relève de l'action publique. Et qu'il s'agisse de la gestion de l'eau, de la construction de prisons ou de la numérisation du patrimoine culturel, ces partenariats conduisent inéluctablement à un renchérissement des prestations et à un transfert de décision du public vers le privé.

LA PRIVATISATION DU DOMAINE PUBLIC

Ce transfert du public au privé va, en l'occurrence, jusqu'à l'inadmissible: les clauses d'exclusivité de 10 ans qui sont incluses dans les accords de commercialisation, et qui constituent une véritable privatisation du domaine public. Si l'on peut reconnaître à la BnF le droit de commercialiser ces livres et disques, ce n'est pas parce qu'ils lui appartiennent, mais parce qu'ils sont dans le domaine public et qu'elle peut les commercialiser à ce titre et à ce seul titre. Accorder une exclusivité de 10 ans aux sociétés qui numérisent les fonds, c'est se comporter en propriétaire de ces fonds alors qu'elle n'en est que le dépositaire, et par cet acte, non seulement elle transfère une propriété qu'elle n'a pas, mais elle en prive tous les autres, c'est-à-dire la communauté humaine à laquelle le domaine public appartient de droit. La communauté humaine, car le domaine public intellectuel et artistique n'est pas la propriété d'un État ou d'une collectivité publique comme les forêts domaniales ou le domaine public maritime: il est directement celle des citoyens. Soulignons que ces clauses d'exclusivité sans mise à disposition gratuite du public sont en contradiction

ouverte avec les intentions affirmées de la BnF elle-même. En effet, dans son appel d'offres pour cette numérisation, la BnF précisait qu'elle se conformerait aux recommandations du Comité des sages créé en avril 2010 par la Commission européenne pour veiller à la bonne tenue de la numérisation du patrimoine dans les différents pays de l'Union européenne, et invitait ses « *partenaires potentiels à tenir compte des recommandations* » dudit Comité. Or, que trouve-t-on parmi ces recommandations? Ceci par exemple: « *Les œuvres du domaine public ayant fait l'objet d'une numérisation dans le cadre de ce partenariat [c'est-à-dire du PPP] doivent être accessibles gratuitement dans tous les États membres de l'UE.* » Ce qui n'est d'évidence pas le cas ici. Ou encore: « *La période d'exclusivité ou d'usage préférentiel des œuvres numérisées dans le cadre d'un PPP ne doit pas dépasser une durée de 7 ans.* » Ici, nous sommes à 10 ans. Autre recommandation: condition « *a minima* » à respecter, « *le contenu de l'accord entre une institution culturelle publique et son partenaire privé doit nécessairement être rendu public* ». Ce qui n'est encore pas le cas ici. Et qui est un véritable scandale au regard des enjeux.

Même les accords passés entre Google et des grandes bibliothèques comme la bibliothèque municipale de Lyon, la deuxième de France, ou la British Library, la première d'Angleterre, accords par ailleurs fort critiquables, ne contiennent pas de clause imposant une telle exclusivité. Les bibliothèques concernées peuvent présenter au public sur leur site tous leurs livres numérisés par Google. C'est d'ailleurs aussi la politique habituelle de ProQuest, le partenaire américain de la BnF pour la numérisation des livres anciens. Ce qui fait de la France, selon Calimaq, le plus mal loti des partenaires de ProQuest. La France, mais pas la BnF qui aurait, selon toute vraisemblance, sacrifié l'accès gratuit du public français contre une participation aux bénéfices de la commercialisation par ProQuest.

POUR LE LIBRE ACCÈS

Ce n'est pas un hasard si les protestations contre ces accords de PPP sont d'abord venues des sites et blogs partisans du libre accès à la culture et d'organisations de bibliothécaires et documentalistes qui sont les intermédiaires professionnels

de ce libre accès. Car c'est bien de cela qu'il s'agit.

Si la manière dont Internet a envahi la vie sociale est contestable par bien des aspects, il en est un que l'on peut difficilement regretter: c'est le formidable esprit de communication et de partage dont il a permis l'expression et le développement dans de nombreuses sphères de la société. La promotion des logiciels libres, la revendication du libre accès aux textes scientifiques, les archives ouvertes, les formes d'édition ouvertes ou « *creative commons* » développées par les internautes, etc., sont autant d'expressions de la revendication d'une culture libre et partagée. Parmi les enjeux qui ont émergé de cette nouvelle dimension du lien social, celui du gratuit et du payant figure parmi les plus importants. Et la question du domaine public est au cœur de cet enjeu. Car si le domaine public existe depuis longtemps, ce n'est que récemment qu'il est devenu véritablement accessible grâce aux possibilités de communication générées par le Net. À la condition que de nouvelles barrières, financières par exemple, ne soient pas érigées à l'encontre de cet accès, nouvelles barrières qui rétablissent l'ancienne pénurie puisque, dans le cas que nous évoquons, le citoyen intéressé par les livres du *xvii^e* ou les disques de la seconde moitié du *xx^e* siècle devra se rendre dans les locaux de la BnF, comme dans le bon vieux temps, pour y avoir accès. C'est pourquoi il est plus que choquant, et contraire aux potentialités émancipatrices d'Internet, de voir la première bibliothèque de France priver la communauté mondiale du libre accès à son patrimoine.

Pour toutes les raisons que nous avons évoquées ci-dessus, Acrimed s'associe pleinement à la revendication qui exige, *a minima*, la suppression des clauses d'exclusivité des accords de partenariat conclus par la BnF.

[1] Le site Actualitté a émis les premières critiques, suivi de près et entre autres par La Quadrature du Net, SavoirsCom1, Creative Commons France, L'Open Knowledge Foundation France, Framasoft, Regards Citoyens, Le Parti Pirate, Vecam, Liber TIC et PiNG, Calimaq, l'Association des bibliothécaires de France (ABF), Wikimedia (avec quelques nuances), etc.

LE DOCUMENTAIRE, UN GENRE MALTRAITÉ PAR LA TÉLÉVISION

Jeudi 21 février 2013 avait lieu à la Bourse du travail de Paris un « **jeudi d'Acrimed** » consacré à la place du documentaire à la télévision, notamment à travers les relations entre créateurs et diffuseurs. Y participaient **José Chidlovsky (producteur et réalisateur)** dont nous reproduisons ci-dessous l'intervention, ainsi que **Dorine Brun et Julien Meunier (réalisateurs)**.

Fin 2011, la Scam (Société civile des auteurs multimédia), l'une des principales sociétés de gestion de droits d'auteur audiovisuel, publiait une enquête réalisée auprès de ses adhérents, réalisateurs et réalisatrices de documentaire. Cette enquête révélait l'emprise croissante des diffuseurs, et d'ailleurs, la plupart de celles et ceux qui avaient accepté d'être interrogés pour la partie qualitative de l'étude n'avaient accepté de s'exprimer que sous couvert d'anonymat.

— **José Chidlovsky**: Ce n'est pas si surprenant, mais c'est effectivement quelque chose qui me semble paradoxal, et en même temps plus qu'inquiétant. C'est même totalement antinomique. On ne peut pas être à la fois réalisateur de documentaires, chercher à faire émerger ce qui est invisible dans le réel et se cacher lorsqu'on doit afficher un point de vue ou une opinion. Donc, je pense que cet état de fuite est non seulement évidemment significatif de la condition de la majorité des réalisateurs de documentaires aujourd'hui en France, mais est aussi un signe très inquiétant sur la manière dont est pratiqué, de fait, le documentaire. C'est-à-dire qu'on ne peut pas demander à ses personnages de s'afficher et d'aller voir ce qui se passe dans leur vie ou derrière leur vie et, soi-même, se dissimuler.

Moi, ça m'attriste profondément. Ce fait existait dans les années 90 de la part des producteurs. Lorsqu'il fallait signer des pétitions individuelles, beaucoup de producteurs qui avaient des contrats en cours de signature avec France 3, Arte ou Canal+, se défilèrent et refusaient de signer. Tout ça pour dire que dans les années 90, le producteur était à peu près dans la même situation que les réalisateurs aujourd'hui. Un producteur ne pouvait avoir réellement ses entrées dans une chaîne de télévision que s'il faisait profil bas face aux diffuseurs. Personnellement, j'en sais quelque chose parce que la société que j'avais à l'époque, qui s'appelait « Les films à Lou », a été interdite de facto d'antenne pendant plusieurs mois et menacée de l'être par l'un des

responsables d'Arte parce que, publiquement, nous avions refusé certains de leurs diktats.

Aujourd'hui, c'est une sorte de débâcle, mais dont les origines remontent aux années 1990. Début 1990, le documentaire commençait à prendre ses lettres de noblesse sur les chaînes de télévision, notamment par le biais d'Arte et le travail de son unité documentaire, autour de Thierry Garrel, qui avait une politique délibérée d'auteur. Et donc, Arte produisait et diffusait des films d'auteur. Arte c'est un peu le point de référence. Et Canal+, à l'époque, envoyait Arte et commençait aussi à développer une politique d'auteur. Les chaînes publiques qui étaient plus timorées, comme France 3, couraient malgré tout après Arte. Ça s'est inversé au milieu des années 90. La dictature de l'audience s'est imposée aux chaînes publiques, qui a touché aussi bien le documentaire que certains magazines comme « Qu'est-ce qu'elle dit Zazie? », mais aussi la disparition d'« Océanique » sur France 3. Ça me rappelle



des discussions avec Patrick de Carolis (qui venait d'être nommé directeur des programmes, avec un contrat léonin d'ailleurs, sur France 3) à propos du contenu de « Qu'est-ce qu'elle dit Zazie? » qui, je le précise, était une émission magazine documentaire, c'est-à-dire qu'il n'y avait pas de plateau... Lorsqu'il

nous parlait des entretiens par exemple, qui étaient des entretiens menés par le journaliste de *Libération* Jean-Baptiste Harang, il nous disait: « *Mais c'est incroyable. Les entretiens durent parfois quinze minutes, parfois vingt minutes, parfois sept minutes. Il faut réduire tout ça. Vous pouvez très bien les faire en trois minutes.* » On lui répondait: « *Non, on ne peut absolument pas les faire en trois minutes. L'entretien dure ce qu'il doit durer.* » Et lui: « *Mais moi j'ai traité sur M6 la deuxième guerre mondiale en six minutes.* »

Et, lorsque les conversations s'éternisaient, au moment où ils ont programmé nos disparitions, on restait des heures entières dans leurs bureaux, ils nous parlaient de tout et de rien. Et Carolis et Duhamel étaient par contre très intéressés

par ce qui se passait derrière nous: un grand poste de télé où il y avait des retransmissions de matchs de football sur le continent latino-américain, des trucs comme ça, d'équipes locales, plus que par la littérature. Et, environ tous les quarts d'heure, le responsable des audiences de France 3 rentrait et rendait compte des fluctuations d'audience des programmes de la veille, fluctuations d'audience qui étaient mesurées minute par minute. Et, en fonction de ces fluctuations, ils avaient des commissions d'étude, etc., qui faisaient qu'un film, une fiction télé, un documentaire ou un magazine devaient, à tel moment, modifier son cours, modifier son écriture, pour adapter son écriture afin que le public ne quitte pas la chaîne.

À partir de ces années-là, c'est-à-dire 1995, 96, 97, France 3 a commencé à considérer le documentaire, non plus comme un genre, mais comme un produit. Et le mot « produit » revenait dans toutes les lettres et les discussions: « *Oui, c'est un bon produit. Non, ce n'est pas un bon produit.* » Ce qui veut dire que concrètement, le producteur et le réalisateur perdaient leur qualité d'auteur pour le réalisateur, d'indépendant pour le producteur, et se voyaient cantonner dans un statut de simple prestataire de service.

Ce mouvement, cette dérive observée sur France 3 a été suivie à la fin des années 90 par une dérive d'une toute autre nature sur Arte et plus précisément dans l'unité de programme dirigée par Thierry Garrel qui avait tant fait pour l'image du documentaire. Il n'était pas encore question de placer l'audience comme autorité suprême opposable à toute velléité d'auteur, ni de chercher à concurrencer les autres chaînes. Pour autant, on a assisté à une volonté délibérée d'assujettir les auteurs à une esthétique dominante, élaborée et théorisée par les responsables de l'unité de Thierry Garrel! Les films devaient peu ou prou s'adapter à leurs partis pris formels, ce qui, bien entendu, imposa des limites aux écritures singulières des auteurs, et appauvrit le dialogue bien souvent profitable aux films entre réalisateurs, producteurs et diffuseurs.

Dans le même temps, sur Arte, de nouvelles collections sont apparues, dont l'écriture était toute faite, avec des diktats qui faisaient qu'il y avait impossibilité à transgresser quoi que ce soit. On a donc assisté, là aussi, au niveau formel, à des films qui étaient des copies conformes. Simplement, on changeait le lieu, on était une fois à Venise, une fois à Pékin, mais on avait toujours le même film. Et, en ce sens, il y a eu dans ces années-là un appauvrissement de la notion d'auteur sur Arte.



Par la suite, Arte a découvert la nécessité d'acquiescer une audience. Et donc, il leur a fallu trouver un cœur de cible... Sur TF1 il y avait la ménagère de moins de 50 ans, sur France 2 aussi. Mais pour Arte, c'était difficile de défendre ce cœur de cible là, de chercher à l'atteindre. Donc ils ont mobilisé des cabinets d'études, ça leur a coûté très cher et ils ont défini un cœur de cible absolument unique qui était la cible « familiale ». Donc il fallait faire des films qui répondent à une attente, qui retiennent l'attention de « la famille française », si tant est qu'elle existe...

UN CHANGEMENT DE LOGIQUE DE PRODUCTION

Par exemple, j'avais à l'époque produit un film sur Henri Cartier-Bresson pour Arte. À l'issue de la projection, un responsable éditorial d'Arte, très remonté, s'étonna du grand âge du photographe. Puis, il a demandé au réalisateur de raccourcir le film d'une quinzaine de minutes, ce en quoi il n'avait pas forcément tort. Mais au delà de ses raisons, c'est leur motivation qui me laissa rêveur: « *Pensez à nos téléspectateurs! Le film va être diffusé*

à 22h 30... » Déjà, il y a une dérive des programmations des documentaires qui, pour certains, voire beaucoup, étaient diffusés en première partie de soirée et se sont retrouvés, pour la plupart aujourd'hui, autour de 22h 30/23h, quand ce n'est pas plus tard. « *Donc, pensez à nos téléspectateurs parce qu'à cette heure-là, ils ont sommeil.* » J'ai répondu: « *Ben, s'ils ont sommeil, passez un spot et dites-leur d'aller se coucher. Pensez à leur santé.* »

Arte est donc rentré dans cette logique d'audience qui fait qu'on est arrivé à un point où l'ensemble des chaînes publiques (je ne parle même pas des chaînes privées) sont maintenant totalement conditionnées par des questions d'audience. Ça a des conséquences très précises. D'une part, les chaînes cherchent de nouvelles formes de documentaires, qui vont à l'encontre de ce qu'est le documentaire, c'est-à-dire qui se basent sur le spectaculaire. On assiste à ça depuis plusieurs années sur Canal+, avec leur collection du jeudi, où il faut

absolument du sensationnel. On assiste à ça aussi avec Arte, pour certains films. Je me rappelle notamment d'un film qui avait été présenté à l'Arlequin, devant 500 ou 600 personnes, qui faisait partie d'une collection de 90 minutes, donc de grands formats, lancée sur... la police dans le monde – un sujet qui se prête évidemment bien au « spectaculaire ». On ne diffusait pas des séries américaines policières mais on faisait du documentaire policier. C'était l'histoire d'un commissaire de la Criminelle dans je ne sais plus quel pays africain. On assistait à des scènes de torture, sans aucun recul, au milieu du film. Le réalisateur, dont je ne donnerai pas le nom, reprend les torturés six mois après, leur demande s'ils ont eu mal, si maintenant ils sont rentrés dans le droit chemin, etc. Enfin, le flic conclut en disant: « *Mais vous comprenez, nous en Afrique on est contre la torture mais on n'a pas votre méthode scientifique, on ne dispose pas de l'ADN. On se passerait de la torture mais on ne peut pas faire autrement.* » Sans aucune distanciation, mais avec un tir nourri d'applaudissements de la salle. Au bout du compte, Arte tenait un film où le spectaculaire piétinait l'éthique propre

au documentaire, ce qui ne lui permet pas toutefois de franchir la barre des 1 % d'audience.

Tout ça pour dire que la course à l'audience ne sert à rien en matière de documentaire. La course à l'audience dicte par contre l'écriture et le formatage des documentaires depuis une dizaine d'années en France. Il y a aussi chez les diffuseurs, une notion de moyenne d'audience et de part de marché que doit réaliser tout programme. Alors là, France 3 dégringole mais ils étaient autour de 20 % il y a dix ans, ils sont autour de 10 % aujourd'hui. Et un documentaire, au même titre que n'importe quel « produit », puisqu'ils appellent ça « des produits », doit obtenir la moyenne. Mais en réalité, on n'est plus dans une moyenne justement...

Il y a des genres peut-être plus difficiles et le diffuseur pourrait se dire: « Là, je consacre de l'argent et je vais perdre de l'audience. À la rigueur je diffuse sur 24 heures, grosso modo 18 heures de..., comment pourrait-on dire, de détritrus: des jeux, des séries américaines, etc.; ça va me relever la moyenne. » Mais aujourd'hui, ça ne se passe pas du tout comme ça. Le documentaire doit lui aussi obtenir la moyenne! On est dans une situation totalement absurde.

UNE FORME STANDARDISÉE

D'abord, quand on parle du film documentaire, c'est une généralisation abusive parce qu'il y a beaucoup de genres de films documentaires, dont certains s'inscrivent parfaitement dans la politique d'audience des chaînes de télévision. Je ne veux pas dire en ce sens que ce sont des documentaires de moindre qualité. Mais, par exemple, le film documentaire historique ou le film d'archives, ou le film animalier, ne sont pas antinomiques avec l'écriture aujourd'hui imposée par les chaînes de télévision. Le documentaire à base de commentaires non plus n'est pas antinomique avec la diffusion télévisée.

Et les diffuseurs imposent la systématisation de certaines obligations: quel que soit le film, il faut mettre du commentaire; s'il est en langue étrangère, il faut qu'il soit « voice overisé »^[1]; quel que soit le

Notre exception culturelle est constituée, à l'instar du cinéma français, d'une mosaïque d'archétypes, sans modèle imposé, où chaque auteur-réalisateur imprime son style, son rythme, et projette sa vision du monde sur le sujet qui l'anime. Le foisonnement de films documentaires constitue un terrain idéal pour une société qui, à travers ses artistes, s'interroge de façon critique sur son histoire et son présent, mais aussi sur ses pratiques sociales et ses responsabilités collectives.

Rémy Pflimlin
Président-directeur général

Extrait du dossier «XXXL. Le documentaire, saison 2011-2012», disponible sur le site de France Télévisions

genre du film, il faut faire en sorte qu'un plan ne dure pas plus de dix secondes. Au-delà de dix secondes, le diffuseur devient plus qu'inquiet. Pour lui, c'est intolérable. Cette systématisation porte atteinte au documentaire, c'est-à-dire à sa forme, à son signifiant. Le documentaire, aujourd'hui, à la télévision, subit un appauvrissement de son signifiant au profit d'un signifié qui est, par définition, pauvre.

Pour le dernier film que j'ai coréalisé pour France 2 sur des personnes privées de papiers, on a compris ça au bout d'un moment, il fallait tout expliquer avant même que les images ne parlent, avant même que l'expression des personnages ne parle d'elle-même. C'est-à-dire, grosso modo, qu'on vous explique ce qui se passe et après on vous le montre. Lorsque, dans ce type de films, le commentaire parle à la place de l'image, on n'est plus dans du documentaire à proprement parler, on est dans du commentaire-image. Hormis cela, et nous venions de loin car le film avait été conçu pour une diffusion en salles, il serait malhonnête de prétendre que l'intervention de la chargée de programme n'a pas profité par certains côtés à bonifier certains aspects de notre film.

Il ne s'agit pas de démissionner, mais je pense très sincèrement que s'il n'y a pas une volonté de la part des pouvoirs publics d'assigner réellement des cases aux films documentaires, pour des films d'auteur, la situation ne changera pas et même ne fera qu'empirer. La démission des pouvoirs publics, elle,

dépasse les chaînes publiques, qui sont dans une sorte de mimétisme effrayant par rapport aux chaînes privées. Il ne faut pas oublier que les chaînes privées sont des concessions, qu'elles utilisent l'espace public et qu'elles devraient, elles-mêmes, être astreintes à des obligations de programmes qui laissent la place à une politique d'auteurs.

Alors, pourquoi prétendre que les auteurs ont un droit de cité sur les chaînes de télévision? Tout simplement parce que le documentaire va à l'inverse de ce que la télévision propose comme représentation du monde, qui est une représentation du monde en miroir. La télévision affirme: « Voilà, le monde est tel qu'on vous le montre. » Et effectivement, nous en sommes arrivés à percevoir le monde tel qu'il est mis en scène sur nos écrans. Le documentaire ne se situe pas du tout, théoriquement, dans le spectaculaire. Le documentaire, c'est une plongée dans les apparences et c'est la tentative, parfois réussie, parfois non, de faire émerger des réalités, des causes à des effets, qui n'apparaissent pas et qui trompent l'évidence. À partir de ce moment-là, je pense que, pour appréhender la réalité, le documentaire c'est l'anti-journal télévisé, ou c'est l'anti-magazine, où on nous explique tout et où l'image est réduite à l'état de caution d'un propos qui n'engage que son émetteur.

[1] Procédé qui consiste à superposer la voix du comédien lisant la traduction à celle, en langue étrangère, de l'intervenant original.

MÉDIA(BOU)TIQUE

LIVRES D'ACRIMED

1. *Médias en campagne* – 7€
2. *Médias et mobilisations sociales* – 7€
3. *Tous les médias sont-ils de droite?* – 7€



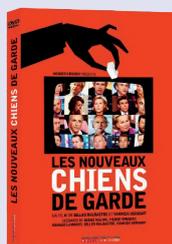
MÉDIACRITIQUE(S)



Au n° : 5€. Le lot des 6 premiers n°s : 20€.

- n° 1: *Attention Sondages!* – n° 2: *Sexisme médiatique*
n° 3: *Médiatisation, piège à cons* – n° 4: *Amour, sport et beauté*
n° 5: *Pédagogies médiatiques* – n° 6: *Transformer les médias?*

LES NOUVEAUX CHIENS DE GARDE



17,90€ le DVD, frais de port compris.

AUTOCOLLANTS (CONÇUS ET RÉALISÉS PAR SÉBASTIEN MARCHAL)



Adhérer
Acheter en ligne
www.acrimed.org

>> Je m'abonne pour un an (soit quatre numéros) à *Médiacritique(s)* à partir du n° ...

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Tarif normal : 15 € | <input type="checkbox"/> Tarif de soutien : 20 € (ou plus...) |
| <input type="checkbox"/> Union européenne et Suisse : 25 € | <input type="checkbox"/> Reste du monde : 32 € |

>> Je commande

- Le(s) livre(s) n° d'Acrimed, aux éditions Syllepse : 7€ pièce, frais de port compris.
- Le(s) n° de *Médiacritique(s)* : 5€ le n°, frais de port compris.
- L'offre spéciale : Les 6 premiers n°s de *Médiacritique(s)* : 20€, frais de port compris.
- Le DVD des *Nouveaux Chiens de garde* : 17,90€, frais de port compris. (Commandes groupées : nous contacter.)
- Des autocollants : prix libre (min. 2€ pour frais de port). Indiquez vos préférences grâce aux numéros.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Signature :

Bulletin à découper, photocopier ou recopier sur papier libre,
et à renvoyer, accompagné d'un chèque à l'ordre de « **Action-Critique-Médias** », à l'adresse suivante :
Acrimed – 39, rue du Faubourg-Saint-Martin – 75010 Paris

Tél. : 09 52 86 52 91 — Email : admin@acrimed.org

**JEAN-PIERRE
"SPARKLIN"
ELKABBACH
VS
3 SYNDICALISTES**
un match en 8 rounds
arbitré sur Europe1



VOUS CHERCHEZ À GAGNER DU TEMPS

ON PEUT PENSER QUE VOUS MENEZ UNE BATAILLE POLITIQUE

DANS QUEL BUT ?



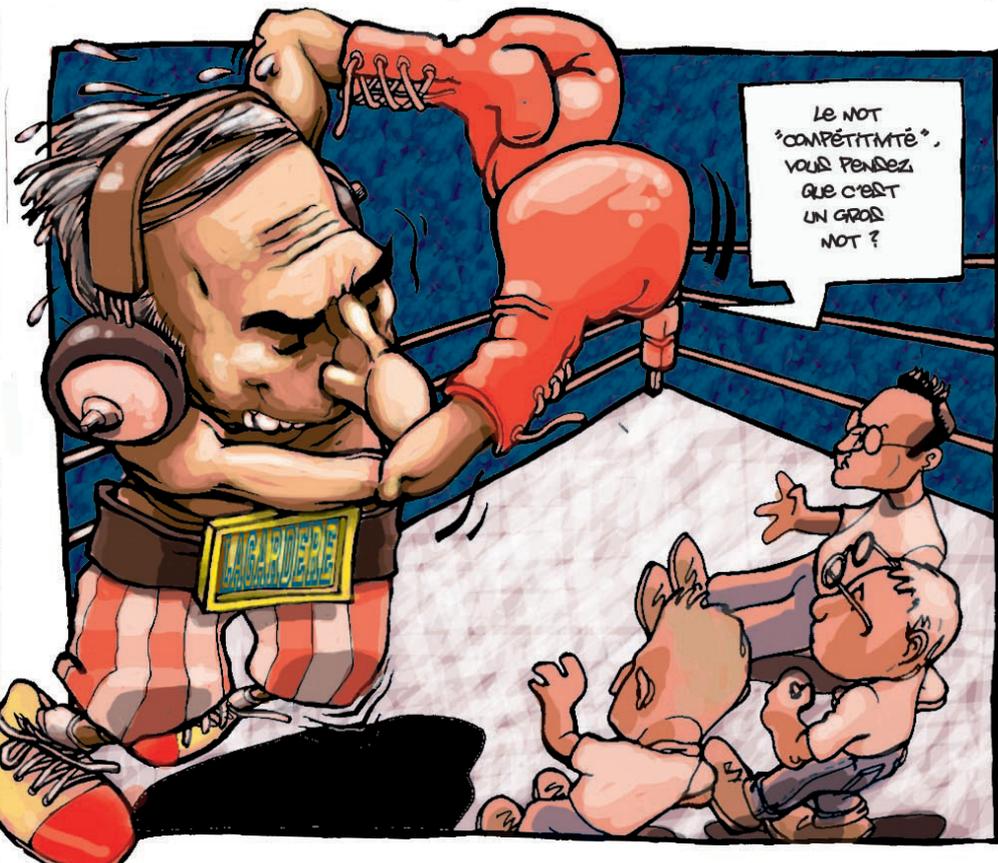
ON VA APPELER TOUS LES CONTRIBUABLES POUR VOUS SAUVER ALORS QU'IL Y A POSSIBILITÉ DE RECONVERSION ?!

VOUS AVEZ REJETÉ À DEUX REPRISES LE PLAN QUI VOUS ÉTAIT PROPOSÉ (PAR LES PNEUS TITAN) ...



ET POURQUOI VOUS N'ÊTES PAS LÀ-BAS PLUTÔT, POUR ESSAYER DE TROUVER DES SOLUTIONS ?!

ON VOUS A CONSEILLÉ DE METTRE DE L'EAU DANS VOTRE VIN



LE NOT "COMPÉTITIVITÉ", VOUS PENSEZ QUE C'EST UN GROS NOT ?



Y A EN MÊME TEMPS UNE MODALISATION, UNE TRANSFORMATION DU MONDE, DES HABITUDES, DES COMPORTEMENTS ALORS, COMMENT ON S'EN SORT ?



C'EST LE CAMP DES TRAVAILLEURS FACE AU CAMP DES PATRONS, MÊME SI ÇA NE VOUS FAIT PAS PLAISIR, MONSIEUR ELKABBACH



NON NON, MAIS JE NE SUIS NI DU CAMP DES PATRONS, NI DES SALARIÉS !



J APPARTENS À LA FAMILLE LAGARDÈRE PUISQUE JE TRAVAILLE AVEC JEAN-LUC ET ARNAUD LAGARDÈRE.

ELKABBACH INVITÉ PAR SON AMI ARNAUD LAGARDÈRE SUR LE PLATEAU DE DRUCKER